

# ALBERTA

SITUATION ÉCONOMIQUE ET POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT

Un des documents de travail préparés par  
le ministère de l'Expansion économique régionale  
comme contribution aux consultations fédérales-provinciales  
relativement à une politique de développement régional au Canada

HT  
395  
.C32  
A614

Avril 1973

HC  
117  
A5  
C321

# ALBERTA :

## SITUATION ÉCONOMIQUE ET POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT

INTRODUCTION ..... 1

SITUATION ÉCONOMIQUE ..... 4

    Historique ..... 4

    Années 1960 ..... 4

    Milieu social ..... 4

POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT ..... 20

    Introduction ..... 20

ANNEXES DU RAPPORT MINISTÉRIEL ..... 31

DEPT. OF REGIONAL ECONOMIC EXPANSION  
LIBRARY  
JUL 90  
OTTAWA  
BIBLIOTHÈQUE  
MIN. DE L'EXPANSION ÉCONOMIQUE RÉGIONALE

Un des documents de travail préparés par  
*Canada* le ministère de l'Expansion économique régionale  
comme contribution aux consultations fédérales-provinciales  
relativement à une politique de développement régional au Canada

Avril 1973

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
INTRODUCTION .....	1
SITUATION ÉCONOMIQUE .....	3
Historique .....	3
Années 1960 .....	5
Milieu social .....	21
POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT .....	25
Introduction .....	25
EXTRAITS DU RAPPORT MINISTÉRIEL .....	41

## INTRODUCTION

Le ministère de l'Expansion économique régionale a été établi en 1969, dans le but de raffermir et de concentrer les efforts du gouvernement fédéral pour réduire les disparités régionales et favoriser le développement régional. Le ministère poursuit le travail entrepris par l'administration du rétablissement agricole des Prairies et se voit confier la responsabilité des accords conclus, en vertu de la Loi sur l'aménagement rural et le développement agricole (ARDA) et du Fonds de développement économique rural (FODER). Le programme de l'Agence de développement régional, conçu dans le but de stimuler la décentralisation des activités industrielles, sert de départ pour l'implantation par le ministère d'un programme semblable et beaucoup plus diversifié, en vertu de la Loi sur les subventions au développement régional. Le ministère s'acquiesce des engagements pris par l'Office d'expansion économique de la région atlantique et lance un nouveau programme d'assistance à l'établissement d'infrastructures, en vertu des dispositions sur les "zones spéciales" énoncées dans la Loi concernant le ministère de l'Expansion économique régionale.

En 1972, le ministère entreprend une révision de sa politique pour évaluer le progrès réalisé et surtout pour formuler les principes de base qui lui permettront de faire face au défi du développement régional au milieu des années 1970. Ce rapport fait partie des études préparées à la suite de cette révision. Un rapport distinct a été préparé pour chacune des provinces (sauf l'Île-du-Prince-Édouard), la région de l'Atlantique, la région de l'Ouest et une région désignée, aux fins de cette analyse, sous le nom de région du Nord-Ouest. Quant à l'Île-du-Prince-Édouard, le plan d'aménagement actuellement en vigueur prévoit un cadre et des organes administratifs, en vue d'une élaboration conjointe des priorités et d'un lancement conjoint des projets. Un rapport fédéral distinct serait donc assez mal venu. Chaque rapport résume la situation économique et sociale, en plus d'analyser les domaines où le développement économique pourrait marcher de pair avec le développement social. L'ensemble de ces rapports doit former un document de travail pour faciliter la consultation avec chacun des gouvernements provinciaux, dans l'espoir d'en arriver à des façons nouvelles et plus efficaces d'aborder le développement économique régional.

Les problèmes posés par le développement économique régional sont complexes et varient suivant les périodes et les régions du Canada. Il ne faut donc pas s'attendre à trouver une solution simple ou unique à ces problèmes. On s'accorde à dire qu'il faut trouver des techniques plus souples. On espère que les échanges avec les gouvernements provinciaux aboutiront à une intervention fédérale-provinciale, accrue et de plus en plus efficace, pour surmonter les disparités régionales et stimuler le développement économique et social dans les régions du Canada où la croissance est lente.

Il faut lire ce rapport dans le contexte des remarques et des recommandations présentées le 10 avril 1973 au Comité permanent de l'Expansion économique régionale de la Chambre des communes par l'honorable Don Jamieson, ministre de l'Expansion économique régionale.

On a inclus à la fin de chaque rapport des passages pertinents de cette déclaration pour souligner la façon dont il envisage le développement régional.

## SITUATION ÉCONOMIQUE

### HISTORIQUE

L'économie de l'Alberta a depuis toujours été intimement liée au développement de ses abondantes ressources naturelles. Ce développement a été accompagné d'une série de problèmes majeurs qui ont influé à la fois sur l'orientation de l'économie et sur les caractéristiques fondamentales de la population.

Dès 1830, on trouvait de petites agglomérations sur le territoire qui allait devenir l'Alberta. Avant 1870, le commerce des fourrures était la principale activité économique de ces petites agglomérations mais l'arrivée du chemin de fer dans les années 1890 allait entraîner une diversification importante des principales activités économiques. L'expansion du réseau ferroviaire a favorisé le développement des fermes d'élevage du bétail dans la région du Fort MacLeod, des mines de charbon dans les environs de Lethbridge, d'Anthracite et de Carmore, et de la culture du blé dans la région de Parklands.

Au cours des 20 premières années du siècle actuel, l'Alberta a connu une période de croissance spectaculaire de sa population et un développement économique intense. L'existence de vastes territoires et d'un réseau subventionné de transport ferroviaire a attiré dans les Prairies des vagues successives de nouveaux arrivants. Entre 1901 et 1911, la population de l'Alberta a quintuplé pour atteindre 374,000 habitants. De nouvelles agglomérations d'importance sont apparues au nord, dans le district de Peace River, dans la vallée de Swan River, dans la région du Petit lac des Esclaves et de Grande Prairie. Par suite de la hausse des prix des céréales, de l'amélioration des techniques de culture des céréales et de l'expansion des réseaux ferroviaire et routier, les emblavures de blé sont passées de 1,000 acres à 650,000 acres entre 1880 et 1906, et la production a augmenté de 12,000 boisseaux à 4 millions de boisseaux. A la fin de 1914, les lignes de chemin de fer essentielles pour le développement du nord étaient en opération et Edmonton exerçait déjà une hégémonie indiscutable sur ces immenses et riches territoires.

Les premières étapes majeures de la mise en valeur des ressources pétrolières ont débuté en Alberta au cours des premières décennies du siècle actuel. Si on remonte à 1883, les découvertes de pétrole ont joué un rôle particulièrement important dans la diversification de l'activité économique en Alberta. Ce n'est qu'après 1914, toutefois, que s'est effectuée la première opération importante d'exploitation des réserves pétrolières avec le développement des champs pétrolifères de Turner Valley, au sud de Calgary. On a commencé à effectuer des transactions régulières sur les stocks d'huile à peu près à la même période à Calgary.

L'industrie du charbon a également connu une croissance marquée au cours de cette période. L'expansion de la production de charbon dans les zones situées le long du chemin de fer allant de Bickerdike à Cadomin, Luscar, Mountain Park et Sterco, a fait suite à la construction de l'ancienne ligne du Grand Tronc vers le Pacifique via la Yellowhead Pass en 1911 et 1912, et s'est poursuivie pendant plusieurs années.

Au cours de la période allant de 1870 à 1930, on considérait les Prairies comme une région où l'on effectuait l'exploitation des ressources naturelles dans l'intérêt du développement national. L'Alberta et la Saskatchewan ont été constituées en province en 1905, mais ce n'est qu'en 1930 que le gouvernement fédéral a cessé d'exercer un contrôle sur les ressources naturelles de cette région.

Au cours des années de la Grande Dépression, l'économie de l'Alberta n'a enregistré que des transformations structurelles mineures. En tant qu'industrie majeure, l'agriculture a tiré profit d'importants travaux d'irrigation. Dans le secteur manufacturier, une expansion d'une ampleur limitée s'est effectuée dans les industries de la transformation des aliments, de la transformation du bois, des matériaux de construction et des produits des métaux.

Les changements structurels, qu'a connus l'économie de la culture des céréales dans les Prairies au cours des années 1940, ont amené une réduction de la population agricole moins importante en Alberta qu'au Manitoba et qu'en Saskatchewan. Les changements structurels dans la culture des céréales ont donné lieu à une utilisation généralement accrue des procédés de mécanisation et à de faibles niveaux de revenus par rapport aux autres secteurs. Toutefois, l'agriculture en Alberta retirait déjà les avantages résultant des travaux d'irrigation effectués dans les années 1930. En outre, une croissance rapide de la demande pour les produits du bétail de même qu'une expansion accélérée de la demande des produits alimentaires résultant de l'augmentation rapide de la population ont engendré un taux plus faible de contraction de la main-d'oeuvre agricole en Alberta par rapport aux autres provinces des Prairies. Au cours de la période allant de 1941 à 1961, la main-d'oeuvre agricole en Alberta a diminué d'environ 27 p. 100 alors qu'en Saskatchewan et au Manitoba, la baisse s'est chiffrée à environ 36 p. 100.

La découverte de pétrole à Leduc en 1947 a contribué plus que n'importe quel autre facteur à modifier la structure économique de l'Alberta. Cette découverte et les autres, qui ont suivi dans les localités telles que Redwater, Golden Spike, Woodbend et Swan Hills, ont permis à l'Alberta de faire du Canada le principal producteur de pétrole du Commonwealth. La valeur de la production minérale dans cette province est passée de \$55 millions en 1947 à \$496 millions en 1961. Les dépenses consacrées à la prospection et à la mise en valeur des ressources en pétrole et en gaz se sont chiffrées à environ \$3.6 milliards au cours de la période 1947-1960. La production de pétrole brut a totalisé environ 11 milliards de barils au cours de la même période alors que la production de gaz naturel a atteint 2.4 trillions de pieds cubes. Les redevances versées à la Couronne se sont chiffrées à quelque \$1.1 milliard. Cette expansion de l'industrie du pétrole et du gaz a exercé des effets d'entraînement sur les autres secteurs et, plus particulièrement, sur les secteurs de la construction, des transports, du commerce et de la finance.

La croissance rapide qu'a connue l'Alberta dans les années d'après-guerre a attiré vers cette province de forts contingents de nouveaux arrivants. En 1961, la population atteignait 1,332,000 habitants comparative-ment à 732,000 en 1931, et à 796,000 en 1941.

## ANNÉES 1960

Les années 1960 ont été marquées par une vague de prospérité en Alberta. Dans presque tous les secteurs, la croissance de l'économie de l'Alberta s'est effectuée à un rythme aussi rapide et souvent, plus rapide que celui de l'économie canadienne dans son ensemble. D'importantes modifications structurelles se sont poursuivies sans que ne se manifestent de bouleversements économiques fondamentaux. Les industries de la construction et de la fabrication ont augmenté leur apport à la valeur nette de la production et cet apport a même été supérieur à celui de l'agriculture. Tout comme pour l'économie canadienne dans son ensemble, c'est du secteur des services qu'est venu le stimulant le plus important à la croissance de l'emploi et, plus particulièrement, du secteur comprenant les services personnels et communautaires et les services aux entreprises. Malgré un taux élevé de croissance démographique attribuable aux migrations nettes et à l'accroissement naturel de la population, on a pu maintenir le chômage à un faible niveau en Alberta.

## Population

Au cours de la période allant de 1961 à 1971, la population de l'Alberta est passée de 1,332,000 habitants à 1,629,000. Cette augmentation correspond à une hausse de 22.3 p. 100 et à un taux annuel moyen de croissance de 2 p. 100. La croissance annuelle de la population dans cette province a été supérieure au taux de 1.7 p. 100 enregistré dans l'ensemble du pays; il s'en est suivi que la proportion que représente la population de l'Alberta dans le total national est passée de 7.3 p. 100 à 7.6.

Entre 1961 et 1971, le taux de natalité dans cette province s'est maintenu à environ deux pour cent au-dessus de celui de l'ensemble du pays alors que le taux de mortalité est demeuré à environ un pour cent au-dessous du taux national. Par conséquent, le taux d'accroissement naturel de la population s'est établi à environ trois pour cent au-dessus du taux national et a ainsi contribué à accroître la part relative de la population de l'Alberta dans le total canadien. Les migrations nettes ont été l'autre source importante de la croissance relative de la population.

Les modifications dans la répartition par âge de la population en Alberta ont été similaires à celles qu'a connues l'ensemble de la population canadienne. Parmi ces modifications, le mouvement le plus frappant a été la croissance de la part relative qu'occupe dans le total le groupe d'âge de 15 à 24 ans. La hausse de trois pour cent enregistrée au cours de la décennie est attribuable aux particularités quant à l'âge dont ont fait preuve les nouveaux arrivants. On peut attribuer à des taux de natalité plus élevés, en particulier, de la part des Indiens et des Métis, le fait que la part relative de la population de moins de 14 ans en Alberta se soit maintenue à deux pour cent au-dessus de celle de l'ensemble du pays. On présente un sommaire de ces caractéristiques au tableau 1.

Une analyse plus poussée indique qu'une bonne partie de cette augmentation de population s'est concentrée dans les zones métropolitaines de Calgary et d'Edmonton, le taux de croissance démographique d'Edmonton étant légèrement supérieur à celui de Calgary. La croissance de la population dans les régions de Peace River et du Nord-Est s'est effectuée à un rythme à peu près similaire à celui de l'ensemble de la province alors que dans les régions autour de Medicine Hat, Wainwright et Lethbridge, les taux ont été inférieurs à celui de la province.

TABLEAU 1  
RÉPARTITION PAR ÂGE DE LA POPULATION  
EN ALBERTA ET AU CANADA, 1961 ET 1971

Années	<i>Groupes d'âge</i>			<i>Taux de dépendance</i> (0-14 et 65+/15-64)
	0-14 %	65 et plus %	15-64 %	
1961 Alberta	35.2	7.0	57.8	0.73
1961 Canada	34.0	7.6	58.4	0.71
1971 Alberta	31.6	7.3	61.1	0.64
1971 Canada	29.6	8.1	62.3	0.60

Source: D'après des données du Recensement du Canada.

Si l'on fait exception de la période 1964-1966, l'Alberta a enregistré des augmentations nettes de population attribuables aux migrations, le plus fort des effectifs des nouveaux arrivants provenant de la Saskatchewan. Au cours de la période de six ans allant de 1962 à 1967, le solde des migrations nettes totales n'a atteint que 2,000 habitants. Toutefois, dans les cinq années subséquentes, les migrations moyennes nettes ont dépassé les 16,000 habitants par année, soit des niveaux comparables à ceux qu'on avait atteints dans les années 1950. Les niveaux relativement élevés des salaires et des revenus en Alberta, de même que l'expansion soutenue des possibilités d'emploi dans des occupations bien rémunérées, ont permis à cette province d'attirer chez elle les Canadiens disposés à émigrer vers une autre province, en particulier ceux en provenance des autres provinces des Prairies.

La diversité culturelle des habitants de l'Alberta est attribuable à l'importance qu'ont prises les migrations nettes dans la croissance démographique de cette province. Environ une personne sur cinq en Alberta possède une langue maternelle qui n'est ni l'anglais ni le français (tableau 2). Environ la moitié de ceux-ci ont pour langue maternelle l'ukrainien ou l'allemand. Les Indiens forment ensuite le groupe linguistique le plus important, suivis des Italiens, des Hollandais et des Polonais.

La croissance rapide de l'économie de l'Alberta a été accompagnée d'importantes modifications spatiales. La prospérité générale ne s'est pas répartie d'une façon uniforme entre les résidents des diverses régions de la province. En particulier, plusieurs centres secondaires, des zones rurales de même que les localités du nord habitées par les aborigènes, ne se sont pas développés au même rythme que l'ensemble de la province.

L'Alberta est une province qui connaît un rythme accéléré d'urbanisation. Exprimé en pourcentage, le rapport entre la population vivant dans des centres de plus de 1,000 habitants et la population totale est passé de 63.3 p. 100 en 1961 à 73.5 p. 100 en 1971. Au cours de la même période, la proportion de la population totale vivant à Calgary et à Edmonton, soit les deux centres dont l'expansion a été la plus rapide, a augmenté de 46.4 à 55.2 p. 100. Après Edmonton et Calgary, les centres qui ont accusé la croissance la plus élevée, ont été ceux dont la population se situe entre 2,000 et 5,000 habitants. Toutefois, à l'intérieur de ce groupe, on relève d'importantes variations dans les taux de croissance de sorte que plusieurs des villes en question n'ont connu que peu ou pas de croissance depuis 1966. Les centres dont la croissance a été la plus lente en Alberta ont été ceux dont la population se chiffre entre 5,000 et 50,000 habitants, et ceux dont la population est inférieure à 2,000 habitants. Parmi les villes dont la taille se situe entre 5,000 et 50,000 habitants, on retrouve des centres comme Lethbridge (croissance annuelle de 2.2 p. 100), Red Deer (croissance annuelle de 1.1 p. 100), et Medicine Hat (croissance annuelle de 0.7 p. 100). On présente au tableau 3 d'autres données économiques sur ces centres.

TABLEAU 2

RÉPARTITION EN POURCENTAGE ET VARIATION EN POURCENTAGE DES  
GROUPES LINGUISTIQUES CLASSIFIÉS SELON LA LANGUE MATERNELLE  
EN ALBERTA, 1951-1971\*

<i>Groupes linguistiques</i>	1951	1961	1971
Anglais	69.0	72.2	77.6
Français	3.6	3.2	2.9
Autres	27.3	24.6	19.5
Allemands	6.9	7.3	5.7
Indiens et Esquimaux	2.3	2.1	1.8
Italiens	0.4	0.7	1.0
Hollandais	1.1	1.8	1.3
Polonais	1.6	1.3	0.8
Ukrainiens	8.7	6.3	4.4

---

\* On définit la langue maternelle comme étant la première langue qu'une personne a apprise dans son enfance et qu'elle parle encore. Dans le cas des enfants, il s'agit de la langue qui est la plus fréquemment utilisée à la maison.

- Sources:
1. Les données de 1951 proviennent du Recensement du Canada, 1951, Bureau fédéral de la statistique, tableau 22.
  2. Les données de 1961 proviennent du Recensement du Canada, Bureau fédéral de la statistique, Cat. #99-519.
  3. Les données de 1971 proviennent du Recensement de 1971, Statistique Canada, Cat. #92-758.

TABLEAU 3  
 CERTAINES DONNÉES ÉCONOMIQUES RELATIVES AUX PRINCIPAUX CENTRES CONSTITUÉS EN ALBERTA,  
 1960-1963 - 1966-1971

	<i>Population</i>		<i>Total du revenu imposable</i>		<i>Valeur des ventes au détail</i>		<i>Valeur des expéditions du secteur manufacturier</i>	
	<i>1961</i>	<i>1971</i>	<i>1963</i>	<i>1969</i>	<i>1961</i>	<i>1966</i>	<i>1960<sup>a</sup></i>	<i>1968</i>
			<i>\$M</i>	<i>\$M</i>	<i>\$M</i>	<i>\$M</i>	<i>\$M</i>	<i>\$M</i>
Edmonton (métropolitain)	337,568	495,702	545.8	1,221.8	388.2	551.2	414.9	648.5
Calgary	279,062	403,319	458.6	1,067.9	342.5	461.4	268.0 <sup>b</sup>	477.3
Lethbridge	35,454	41,217	52.8	98.5	55.1	67.4	24.5	125.9
Red Deer	19,612	27,674	33.2	67.1	33.8	51.6	9.8	41.4
Medicine Hat	24,484	26,518	28.6	55.5	32.1	41.0	33.0	66.0
Grande Prairie	8,352	13,079	n.d.	29.5	13.9	22.3	4.4	16.2
Camrose	6,939	8,673	n.d.	19.1	13.4	17.4	n.d.	n.d.
Wetaskiwin	5,300	6,267	n.d.	n.d.	12.3	18.0	1.5	8.6
<b>TOTAL</b>	<b>716,771</b>	<b>1,022,449</b>	<b>1,119.0</b>	<b>2,559.4</b>	<b>891.3</b>	<b>1,230.3</b>	<b>756.1</b>	<b>1,383.9</b>
<b>TOTAL PROVINCIAL</b>	<b>1,331,944</b>	<b>1,627,874</b>	<b>1,532.0</b>	<b>3,354.1</b>	<b>1,272.4</b>	<b>1,758.1</b>	<b>889.7</b>	<b>1,667.0</b>
<b>PRINCIPAUX CENTRES EN % DU TOTAL PROVINCIAL</b>	<b>53.8</b>	<b>62.8</b>	<b>73.0</b>	<b>76.3</b>	<b>70.0</b>	<b>70.0</b>	<b>85.0</b>	<b>83.0</b>

<sup>a</sup> Il s'agit de la valeur de la production et non de la valeur des expéditions.

<sup>b</sup> Valeur des expéditions.

Source: *Financial Post, Survey of Markets*, publications de 1962, 1965-1966, et de 1971; Statistique Canada, Recensement du Canada, 1966, Volume I, Cités, villes et villages constitués, Cat. #92-607, et Recensement du Canada, 1971, Bulletin préliminaire, Cat. #92-754 AP-3.

En 1971, les 86 cités et villes contenaient environ 75 p. 100 de la main-d'oeuvre provinciale et, à elles seules, Edmonton et Calgary en contenaient près de 60 p. 100. Au cours de la période 1965-1971, les augmentations de main-d'oeuvre se sont surtout concentrées dans ces centres et, plus particulièrement, dans les zones métropolitaines d'Edmonton et de Calgary.

Le défi majeur qu'aura à relever aussi bien Edmonton que Calgary dans un avenir rapproché consistera à mettre sur pied l'infrastructure urbaine nécessaire pour desservir une population de plus en plus élevée. On prévoit que chacun des deux centres contiendra une population d'environ un million d'habitants à la fin du siècle. Advenant qu'une croissance de cet ordre se matérialise, il faudra effectuer de nouvelles dépenses d'infrastructure telles que celles nécessitées par la construction d'un système rapide de transport en commun. On ne prévoit pas que le financement de ces importantes dépenses d'infrastructure posera de difficultés sérieuses pour ces deux villes ou pour la province.

L'existence d'un fort contingent de personnes défavorisées dans le nord de l'Alberta, constitue l'une des caractéristiques spatiales importantes de l'économie et de la structure sociale de cette province. Il est vrai que le niveau du revenu gagné par travailleur est élevé dans le nord de l'Alberta. Toutefois, compte tenu des forts taux de dépendance et des niveaux élevés du chômage et du sous-emploi, en particulier chez les aborigènes, il s'avère que le niveau élevé du revenu gagné par travailleur correspond à des niveaux peu élevés du revenu disponible par tête.

On trouve dans cette région un nombre important d'assistés sociaux, en particulier dans les toutes petites localités du nord. Les niveaux d'instruction de la population y sont particulièrement peu élevés; la proportion de la population, dont le niveau d'instruction est inférieur à la cinquième année dans le nord de la province, est à peu près égale au double de celle qu'on trouve dans l'ensemble de la province.

On pourrait allonger presque indéfiniment la liste des indicateurs sociaux de bien-être; la plupart de ceux-ci révéleraient qu'une proportion importante des résidants du nord sont des personnes défavorisées. Si ce n'avait été de l'apparition simultanée de deux éléments nouveaux, les personnes défavorisées en question n'auraient probablement pas attaché tellement d'importance à leur infortune. D'une part, avec l'arrivée de la télévision et des autres moyens de communication, les gens sont devenus de plus en plus conscients de l'état lamentable de leur existence et de la présence d'une effervescence économique en provenance du sud. D'autre part, avec la montée de leurs aspirations, ces personnes craignent de plus en plus que la contre-culture du sud ne prenne le dessus et fasse disparaître rapidement le style de vie propre aux habitants du nord. Il en résulte des tensions croissantes qui accompagnent généralement les périodes au cours desquelles se manifestent des changements sociaux rapides.

## Main-d'oeuvre et emploi

Au cours de la période allant de 1966 à 1972, la main-d'oeuvre en Alberta s'est accrue pour passer de 562,000 à 688,000 travailleurs (tableau 4). La part relative de la main-d'oeuvre provinciale dans le total canadien n'a augmenté que d'une façon marginale, passant de 7.6 p. 100 à 7.7. La hausse relative est attribuable à la fois à une croissance rapide de la population et à des taux de participation relativement élevés.

Un examen plus détaillé de la main-d'oeuvre provinciale pour la période 1966-1972 indique que les taux bruts de participation des hommes ont diminué de 80.2 à 79.3 p. 100, soit un mouvement à peu près identique à celui qu'on a enregistré dans l'ensemble du Canada. Par conséquent, un différentiel de deux à trois pour cent s'est donc maintenu en faveur de l'Alberta par rapport à l'ensemble du pays. Au cours de la même période, les taux bruts de participation des femmes ont augmenté de 36.7 à 40.0 p. 100, ce qui correspond pour la plupart des années à des niveaux de trois à quatre pour cent au-dessus de celui de l'ensemble du Canada.

Les taux élevés de participation en Alberta sont attribuables au dynamisme de l'économie de la province et à des niveaux relativement élevés du revenu disponible par tête, ce qui a permis une expansion soutenue du secteur des services.

La croissance rapide de l'offre de main-d'oeuvre en Alberta a été accompagnée d'une expansion à peu près aussi rapide de la demande sur le marché du travail, de sorte que les taux de chômage ont eu tendance à se maintenir à des niveaux bien inférieurs à ceux de l'ensemble du pays.

Au cours des années 1960, la principale source motrice de l'expansion de l'économie de l'Alberta a été fournie par le secteur des mines. Du fait que ce secteur se caractérise par une intensité élevée de capital, les effets qu'il peut exercer sur l'emploi sont, avant tout, indirects. La prospérité générale, qu'on a connue au cours des années 1960, s'est traduite par une hausse rapide de l'emploi dans le secteur des services, en particulier, dans les industries comprenant les services financiers et commerciaux, les services aux entreprises et les services personnels, lesquelles industries ont contribué à environ 50 p. 100 de la hausse totale de l'emploi entre 1961 et 1970<sup>1</sup>.

Malgré la croissance rapide de la population et de la main-d'oeuvre, le taux de chômage en Alberta est demeuré constamment au-dessous de la moyenne nationale. Alors que le taux s'établissait à 4.4 p. 100 en 1972, environ deux fois plus élevé que celui enregistré au cours de la période 1965-1967, il demeurait sensiblement inférieur à ceux de la Colombie-Britannique (7.6 p. 100) et de l'Ontario (4.8 p. 100), ces dernières étant

---

<sup>1</sup> Calculé à partir d'estimations fournies par le Relevé sur les établissements industriels.

TABLEAU 4

MARCHÉ DU TRAVAIL EN ALBERTA - INDICATEURS CHOISIS, 1966-1972

Années	Main-d'oeuvre -- milliers --	Emploi	Chômage	Taux de participation à la main-d'oeuvre							
				Taux de chômage		Total		Hommes		Femmes	
				Alberta	Canada	Alberta	Canada	Alberta	Canada	Alberta	Canada
				%		%		%		%	
1966	562	550	12	2.1	3.6	58.8	55.1	80.2	77.8	36.7	32.8
1967	578	564	14	2.4	4.1	59.0	55.5	79.9	77.5	37.1	33.8
1968	604	586	18	3.0	4.8	59.7	55.5	80.0	77.0	38.5	34.4
1969	628	611	17	2.7	4.7	60.1	55.8	79.6	76.6	40.1	35.2
1970	650	622	28	4.3	5.9	60.2	55.8	79.5	76.4	40.3	35.5
1971	664	633	31	4.7	6.4	59.5	56.1	78.8	76.1	39.4	36.5
1972	688	657	31	4.4	6.3	59.9	56.5	79.3	76.2	40.0	37.1

Source: Statistique Canada.

les deux autres provinces canadiennes à revenu élevé et vers lesquelles se dirige une forte proportion des migrants. Le taux de chômage en Alberta s'est maintenu à un niveau à peu près similaire à celui du Manitoba, alors qu'il a été légèrement supérieur à celui de la Saskatchewan, province qui a fourni le plus fort contingent de migrants vers l'Alberta.

L'ampleur du chômage saisonnier a diminué au cours des années, en Alberta, à mesure que se sont produites des transformations dans la composition industrielle de la main-d'oeuvre et, d'une façon plus spécifique, à mesure que le secteur des services a acquis une importance de plus en plus grande comme source d'emploi.

Les faibles taux de chômage enregistrés en Alberta s'accompagnent des particularités suivantes: pénuries de main-d'oeuvre dans certaines catégories professionnelles; pressions à la hausse sur les salaires et les revenus; recours croissant à des procédés permettant de réduire les besoins en main-d'oeuvre; pressions croissantes en vue d'en arriver à une répartition plus efficace de la main-d'oeuvre entre les industries. On peut facilement constater qu'une rationalisation est en train de s'effectuer dans le secteur de l'agriculture et dans les industries reliées à la mise en marché.

### Indicateurs économiques

La croissance dans la valeur nette de la production de biens fournit un bon indicateur de la croissance économique fondamentale de l'Alberta. Le tableau 5 indique que la valeur nette de la production de biens s'est accrue, entre 1961 et 1970, de 93.5 p. 100 dans l'ensemble du Canada, la hausse en Alberta a été, par contre, de 113.0 p. 100. Le secteur de pointe en Alberta a, sans doute, été celui des mines. Entre 1961 et 1970, la proportion occupée par la production nette du secteur minier est passée de 27.7 à 37.3 p. 100 (tableau 6). Toutefois, la part du secteur minier n'a augmenté que de 9.4 à 10.9 p. 100 dans l'ensemble du pays. La production nette du secteur minier en Alberta, dont l'expansion est principalement attribuable à l'exploitation des ressources en pétrole, en gaz et en charbon, a augmenté de 188 p. 100, comparativement à 125 p. 100 dans l'ensemble du Canada.

Le revenu personnel, par tête, en Alberta a fluctué autour de la moyenne nationale pour la majeure partie de la période 1961-1971, alors qu'il s'était maintenu au-dessus de la moyenne nationale pour une bonne partie des années 1950. Le revenu gagné et les transferts gouvernementaux, par tête, se sont maintenus au niveau de la moyenne nationale au cours de la période des années 1960.

Le tableau 7 fait état de données plus détaillées sur les changements dans le revenu personnel survenus au cours de la décennie 1961-1971. Les salaires et les gages, soit la composante la plus importante du revenu personnel, ont augmenté légèrement au cours de cette période. Le revenu agricole a enregistré une légère tendance à la hausse, mais cette composante n'occupe qu'une part relativement mineure dans le revenu personnel

TABLEAU 5

CROISSANCE DE LA PRODUCTION DANS LES INDUSTRIES

PRODUCTRICES DE BIENS EN ALBERTA, 1961-1970

*Valeur nette de la production*

<i>Secteurs<sup>a</sup></i>	<i>Alberta</i>			<i>Canada</i>
	<i>1961</i> \$M	<i>1970</i> \$M	<i>Variation en</i> <i>pourcentage</i>	<i>Variation en</i> <i>pourcentage</i>
Mines	449.7	1,292.9 <sup>c</sup>	187.5	124.7
Énergie électrique	52.6	107.5	104.4	102.9
Construction	390.2	795.6	103.9	119.8
Fabrication	343.8	692.9	101.5	92.1
Agriculture	369.8	563.0	52.2	60.6
Piégeage	1.7	2.0	17.6	12.8
Pêche	0.9	0.8	-11.1	84.3
Forêts	17.3	8.7	-49.7	2.5
<b>Total<sup>b</sup></b>	<b>1,626.0</b>	<b>3,463.5<sup>c</sup></b>	<b>113.0</b>	<b>93.5</b>

<sup>a</sup> Classement effectué d'après l'importance de la variation en pourcentage en Alberta au cours de la période 1961-1970.

<sup>b</sup> La somme des composantes peut être différente du total par suite de l'arrondissement des données.

<sup>c</sup> Données préliminaires.

Source: D'après des données de Statistique Canada, Relevé de la production, Cat. #61-202.

TABLEAU 6

CHANGEMENTS STRUCTURELS EN ALBERTA ET AU CANADA, 1961-1970

*Valeur nette de la production*

<i>Secteurs<sup>a</sup></i>	<i>Alberta</i>			<i>Canada</i>		
	<i>1961</i>	<i>1970</i>	<i>Variation nette dans la pondé- ration relative à l'industrie 1961-1970</i>	<i>1961</i>	<i>1970</i>	<i>Variation nette dans la pondé- ration relative à l'industrie 1961-1970</i>
	<i>%</i>	<i>%</i>		<i>%</i>	<i>%</i>	
Mines <sup>b</sup>	27.7	37.3	+9.6	9.4	10.9	+1.5
Construction	24.0	23.0	-1.0	15.2	17.3	+2.1
Agriculture	22.7	16.3	-6.4	9.7	8.0	-1.7
Fabrication	21.1	20.0	-1.1	56.9	56.5	-0.4
Énergie électrique	3.2	3.1	-0.1	4.6	4.8	+0.2
Forêts	1.1	0.3	-0.8	3.6	1.9	-1.7
Piégeage	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0	0.0
Pêche	0.1	0.0	-0.1	0.6	0.6	0.0
<b>TOTAL</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>0.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>0.0</b>

<sup>a</sup> Classement effectué d'après l'importance de la valeur nette de la production ou valeur ajoutée en Alberta en 1961.

<sup>b</sup> Calculé à partir de données préliminaires.

Source: D'après des données de Statistique Canada, Relevé de la production, 1970, Cat. #61-202.

TABLEAU 7

## REVENU PERSONNEL EN ALBERTA, INDICATEURS CHOISIS, 1961-1971

Années	Revenu personnel \$M	Revenu agricole en % du revenu personnel		Salaires et gages en % du revenu personnel		Paiements de transfert des gouvernements en % du revenu personnel		Autres compo- santes du revenu personnel en % du revenu personnel total		Revenu personnel per capita		Revenu gagné per capita		Paiements de transfert des gouvernements per capita	
										\$	Alberta en % du total canadien	Alberta en % du total canadien	Alberta en % du total canadien	Alberta en % du total canadien	
		Alberta	Canada	Alberta	Canada	Alberta	Canada	Alberta	Canada						
1961	2,199	8.2	2.7	62.3	67.8	8.8	9.0	20.7	20.6	1,651	100.0	101.6	98.1		
1962	2,411	10.2	4.2	60.1	66.5	9.3	8.9	20.4	20.4	1,761	99.8	100.3	104.4		
1963	2,535	10.8	4.1	60.0	66.8	9.0	8.6	20.2	20.6	1,807	98.2	98.9	103.3		
1964	2,652	8.3	3.2	61.9	68.0	9.1	8.5	20.7	20.2	1,856	96.0	96.2	102.9		
1965	2,941	9.4	3.5	62.7	68.7	8.7	8.3	19.2	19.5	2,028	97.0	97.6	101.3		
1966	3,374	10.7	3.9	61.7	69.2	9.1	8.1	18.4	18.8	2,306	100.1	100.1	112.4		
1967	3,665	6.9	2.6	64.2	69.8	10.3	9.2	18.5	18.3	2,460	99.1	98.6	111.1		
1968	4,111	8.1	2.8	63.8	69.0	9.5	9.8	18.6	18.3	2,698	100.3	101.4	96.8		
1969	4,596	5.5	2.3	66.5	69.6	10.3	10.0	17.7	18.1	2,948	100.2	100.6	103.6		
1970	4,969	4.4	1.7	67.9	70.1	10.1	10.6	17.5	17.7	3,115	99.7	101.0	95.7		
1971	5,544	4.9	2.0	66.8	69.8	11.5	11.3	16.8	16.9	3,405	100.0	100.7	101.4		

Source: Statistique Canada, *National Income and Expenditure Accounts: Historical Revision, 1926-1971*.

total; le revenu agricole ne représentait qu'environ 4.5 p. 100 du total dans les dernières années de la période. La part des paiements de transfert du gouvernement a augmenté au cours des années 1960.

Les données sur la répartition spatiale du revenu personnel par tête indiquent qu'entre 1961 et 1971, les deux principales zones métropolitaines et la région de East Parkland ont enregistré des taux de croissance à peu près similaires à celui de l'ensemble de la province; Medicine Hat et la région de East Central Prairie, pour leur part, ont accusé des taux de croissance supérieurs à la moyenne provinciale, alors que Lethbridge, West Parkland et Peace River enregistraient des taux inférieurs à la moyenne provinciale.

En ce qui a trait à la répartition du revenu, sur un total d'environ 662,500 déclarations d'impôt produites en Alberta en 1969, 19.1 p. 100 ne comportaient aucun versement d'impôt, soit un pourcentage beaucoup plus élevé que ceux de l'Ontario et de la Colombie-Britannique (14.4 p. 100 dans les deux cas) et un pourcentage supérieur à celui de l'ensemble du Canada (17.1 p. 100). Également en 1969, 58.5 p. 100 de l'ensemble des déclarations d'impôt indiquaient des revenus inférieurs à \$5,000 et les contribuables faisant partie de cette classe de revenus se partageaient 26.7 p. 100 du revenu total. Les pourcentages correspondants pour l'Ontario étaient de 52.7 p. 100 et de 23.2, alors que pour la Colombie-Britannique, ils s'établissaient à 52.3 p. 100 et à 23.4. Par conséquent, parmi le groupe des trois provinces à revenu élevé, Ontario, Colombie-Britannique et Alberta, on trouve une grande similarité quant à la répartition du revenu entre la Colombie-Britannique et l'Ontario, tandis que l'Alberta montre une proportion beaucoup plus élevée de personnes à faible revenu.

Le niveau de l'investissement constitue l'un des indicateurs économiques les plus importants quant au rendement d'une économie en terme de croissance. Pour utiliser une formulation des plus simples, on peut affirmer que le rythme de la création de nouveaux emplois et que les taux de croissance du revenu et de la production sont fonction du niveau de l'investissement.

L'examen des données relatives aux tendances dans l'investissement en Alberta (tableau 8) permet de fournir une explication au rendement économique spectaculaire qu'a connu cette province au cours des années 1960. En pourcentage du total canadien, l'investissement en Alberta a fluctué aux environs du niveau de 10.5 p. 100 pour la majeure partie de la période 1961-1971. Ce pourcentage est de beaucoup supérieur à la proportion qu'occupe la population de l'Alberta dans le total canadien. Il s'ensuit que l'investissement par tête en Alberta a varié de 31 à 55 p. 100 au-dessus du niveau canadien.

La différence la plus marquée dans la répartition de l'investissement entre l'Alberta et le Canada se retrouve quand on examine la composante "industrie primaire et construction", un secteur dans lequel l'investissement a constamment été maintenu à un niveau relativement élevé en Alberta.

TABLEAU 8

## INVESTISSEMENT EN ALBERTA - INDICATEURS CHOISIS, 1961-1971

Répartition en pourcentage de l'investissement total par secteur

Années	Investissement total <sup>a</sup>		Investissement total per capita en % du total canadien	Total <sup>b</sup> %	Industries primaires et construction		Habitations, services institutionnels et ministères gouvernementaux		Services d'utilité publique		Services commerciaux et financiers		Fabrication			
	\$M	en % du total canadien			Alberta	Canada	Alberta	Canada	Alberta	Canada	Alberta	Canada	Alberta	Canada	Alberta	Canada
1961	1,269.9	11.3	155.7	100.0	34.9	15.4	35.2	38.2	19.1	21.6	6.3	9.0	4.5	15.8		
1962	1,236.1	10.4	141.3	100.0	31.0	15.5	41.4	39.2	15.0	19.7	6.7	8.6	5.9	17.0		
1963	1,310.2	10.3	138.7	100.0	35.3	16.2	35.5	38.3	16.5	20.0	7.7	8.6	4.9	16.9		
1964	1,421.6	9.8	131.6	100.0	36.5	16.6	33.1	36.5	16.8	19.8	7.8	8.5	5.9	18.7		
1965	1,664.3	9.9	134.3	100.0	38.7	16.3	30.8	35.5	17.0	19.6	7.2	8.9	6.3	19.7		
1966	1,994.3	10.3	140.2	100.0	36.8	16.5	30.9	33.9	18.1	19.9	6.5	9.1	5.2	20.6		
1967	2,094.1	10.5	143.2	100.0	35.7	16.7	33.0	35.0	18.8	20.8	7.1	9.0	5.4	18.4		
1968	2,173.1	10.6	144.3	100.0	34.5	16.3	32.5	37.3	19.4	21.0	7.1	8.7	6.6	16.8		
1969	2,399.4	10.8	145.9	100.0	34.4	15.8	32.8	37.1	18.3	19.9	8.2	8.3	5.6	17.6		
1970	2,486.4	10.6	141.5	100.0	35.3	15.6	29.9	35.1	19.9	20.7	7.5	8.8	7.4	19.8		
1971 <sup>c</sup>	2,633.7	10.3	136.2	100.0	36.0	16.5	33.4	37.8	17.3	20.4	6.4	8.2	6.8	17.1		

<sup>a</sup> Investissement total = total des dépenses effectuées sous forme d'immobilisations nouvelles et de réparations pour la construction et l'équipement.

<sup>b</sup> La somme des composantes peut être différente du total par suite de l'arrondissement des données.

<sup>c</sup> Données préliminaires.

Source: Ministère fédéral de l'Industrie et du Commerce et Statistique Canada, Investissements privés et publics au Canada, Perspectives et estimations d'ordre régional, Cat. #61-205F, diverses années.

Cette composante accapare environ un tiers de l'investissement total en Alberta et représente environ 23 p. 100 du total national pour ce groupe. Cette part dans le total canadien est demeurée à peu près constante au cours de la période, si l'on fait exception des années 1961 et 1962. Ces hauts niveaux sont attribuables à l'importance considérable qu'occupe l'industrie du pétrole et du gaz naturel dans l'investissement total.

Pour ce qui est des services d'utilité publique, des services commerciaux et financiers, de l'habitation, des services institutionnels et des ministères gouvernementaux, la part que détient l'Alberta dans l'investissement national a fluctué, dans chacun des cas, entre 8.3 et 10.2 p. 100 et a accusé une tendance à s'établir entre un et deux pour cent de l'investissement total, Alberta/Canada. Toutefois, l'investissement per capita dans ces secteurs s'est constamment maintenu au-dessus du niveau pour l'ensemble du pays.

La part relative que détient l'Alberta dans l'investissement manufacturier total s'est traditionnellement maintenue au-dessous de la proportion qu'occupe la population de cette province dans le total canadien; toutefois, en atteignant 4.1 p. 100 en 1971, ce rapport a accusé une certaine tendance à la hausse puisqu'il ne s'établissait qu'à 3.2 p. 100 en 1961.

En plus des composantes présentées au tableau 8, on peut aussi décomposer l'investissement en deux grandes catégories, soit machines et équipement et construction. Au cours des années 1960, environ un tiers de l'investissement total, en Alberta, a été effectué pour l'achat de machines et d'équipement, comparativement à 40 p. 100 dans l'ensemble du pays. Cet écart est attribuable principalement au faible volume de l'investissement manufacturier que l'on a effectué dans cette province. Les dépenses de construction se sont surtout concentrées dans l'industrie du pétrole et du gaz et, d'une façon de plus en plus marquée, dans l'industrie de la construction domiciliaire.

La part relativement élevée de l'investissement total que l'on a consacrée à l'industrie primaire et à la construction, laisse entendre que les dépenses d'investissement ont fait l'objet d'une large dissémination spatiale. Il en est ainsi à cause de l'importance qu'occupent les dépenses de construction relatives à l'industrie du pétrole et du gaz dans cette catégorie. Toutefois, l'expansion dans la construction domiciliaire s'est surtout concentrée dans les principaux centres urbains et, plus particulièrement, à Edmonton et à Calgary.

Les redevances versées par l'industrie du pétrole et les niveaux élevés du revenu sont les deux éléments qui contribuent à faire de l'Alberta, la province disposant de la capacité fiscale la plus élevée de l'ensemble des provinces canadiennes (tableau 9). En d'autres termes, si le gouvernement de l'Alberta décidait d'utiliser des taux d'imposition comparables à ceux que donne la moyenne nationale, il pourrait en retirer des recettes, per capita, plus élevées que dans n'importe quelle autre province. En 1963-1964, la capacité fiscale de l'Alberta qui s'établissait à \$275 par tête, était de 59 p. 100 plus élevée que la moyenne pour l'ensemble des

provinces. En 1971-1972, cette somme était passée à \$625 per capita, soit 38 p. 100 de plus que la moyenne pour l'ensemble des provinces.

En termes d'effort fiscal, l'Alberta s'est constamment maintenue à l'extrémité inférieure de l'échelle. Aussi bien en 1963-1964 qu'en 1971-1972, l'indice mesurant l'effort fiscal de l'Alberta s'établissait à environ 80 p. 100, par rapport à une valeur de 100 pour cent de l'indice mesurant l'effort fiscal dans l'ensemble du Canada.

## MILIEU SOCIAL

Le dynamisme, qui a caractérisé le rendement économique de l'Alberta, est partiellement le reflet des caractéristiques de la société albertaine. Plus que partout ailleurs au Canada, on trouve en Alberta un sens de l'individualisme, qui veut que chaque personne, non seulement peut, mais devrait se tirer d'affaires par elle-même. De fait, une proportion élevée de la population est constituée de migrants et de descendants de migrants qui se sont mis à la recherche d'une meilleure existence et se sont tirés d'affaires, par eux-mêmes, en Alberta à peu près de la même façon que les premiers pionniers. Il s'agit d'une société qui a appris à vivre avec le changement et qui dispose d'une grande ouverture d'esprit face au changement. La seule forme de changement que l'on combat, avec opiniâtreté, est celle qui a pour effet de compromettre l'individualisme. Du même coup, on accepte et on favorise la mobilité verticale. On attache à l'"ordre établi" une importance moins grande que celle qu'on lui accorde ailleurs dans l'Ouest. On évalue la plupart des innovations à partir de leurs mérites respectifs. Plus que dans n'importe quelle autre province, on accepte difficilement toutes formes de propriété autres que la "libre entreprise".

On retrouve, chez les habitants de l'Alberta, une détermination fondamentale à aller de l'avant: la province a connu une expansion rapide dans le passé et l'on croit que, laissée à elle-même, elle continuerait de le faire à l'avenir. Si les aspirations auxquelles donne lieu la présence au sein de la province d'abondantes ressources naturelles et humaines, ne se réalisent pas, c'est, croit-on, par suite de l'existence de contraintes en provenance de l'extérieur. Les Albertains considèrent, de plus en plus, les abondantes ressources dont dispose la province comme étant les leurs, et se considèrent eux-mêmes comme étant des pourvoyeurs de capitaux qui permettent à Toronto, à Montréal et (par-dessus tout) à Ottawa d'adopter des mesures favorables aux autres provinces. Les mesures conçues dans l'est du pays semblent souvent aller à l'encontre d'une autre opinion largement répandue en Alberta, à savoir que les efforts de développement entrepris par le gouvernement, aussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'intérieur de la province, devraient mettre l'accent sur les régions dont le potentiel économique est le plus élevé.

Toutes ces opinions sont souvent exprimées avec toute une variété de nuances par les politiciens, les journalistes et les résidents de la province. A cet égard, par exemple, on évoque parfois le besoin de créer des

TABLEAU 9

COMPARAISONS DE LA CAPACITÉ FISCALE ET DE L'EFFORT FISCAL  
POUR CERTAINES ANNÉES, 1963-1971

(D'après la méthode des indicateurs fiscaux)

	<u>1963-1964</u>			<u>1971-1972</u>		
	<u>INDICES</u>			<u>INDICES</u>		
	<i>Capacité fiscale per capita</i>	<i>Capacité fiscale per capita</i>	<i>Effort fiscal</i>	<i>Capacité fiscale per capita</i>	<i>Capacité fiscale per capita</i>	<i>Effort fiscal</i>
	\$	%	%	\$	%	%
Manitoba	152.76	88.3	88.4	404.07	88.9	98.4
Saskatchewan	184.03	106.4	114.0	396.14	87.0	97.0
Alberta	275.13	159.0	79.6	624.60	137.5	79.2
Colombie-Britannique	216.59	125.2	107.9	547.03	120.0	93.2
Ensemble des provinces	173.00	100.0	100.0	453.92	100.0	100.0

- Sources:
1. *Comparing Provincial Revenue Yields*, J.H. Lynn, *Canadian Tax Foundation*, 1968.
  2. Ministère des Finances (Miméo., 1971).
  3. Calculs effectués par le ministère de l'Expansion économique régionale.

institutions financières ayant des racines locales; on a l'impression d'être tenu à l'écart des principaux centres de prises de décisions économiques et politiques; et l'on adopte une attitude agressive à l'égard du gouvernement fédéral et du Canada central.

La structure sociale à caractère coopératif, dans laquelle vivent les aborigènes de la province, fait contraste avec l'individualisme qui a assuré à l'Alberta son dynamisme interne. Plusieurs des résidants, les plus individualistes de l'Alberta, estiment que, si les aborigènes faisaient seulement preuve d'un peu d'initiative personnelle, ils pourraient résoudre leurs problèmes. Cette façon de penser comporte un corollaire naturel à l'effet qu'aucune mesure spéciale ne devrait être adoptée pour leur venir en aide. Toutefois, le gouvernement de l'Alberta a participé activement à la mise en oeuvre dans le nord de la province de mesures spéciales d'ajustement social et il accueillerait, sans aucun doute avec sympathie, des propositions du gouvernement fédéral qui tiendraient à susciter des efforts communs en vue d'améliorer les niveaux de vie des aborigènes et des autres personnes défavorisées vivant dans le nord.

La question de la qualité de la vie soulève de plus en plus d'inquiétude à la grandeur de la province. On a, de plus en plus, l'impression, qu'à moins que la croissance future d'Edmonton et de Calgary ne s'effectue d'une façon plus ordonnée, il va en résulter une détérioration rapide de la qualité de la vie. On s'inquiète de plus en plus dans toute la province de la perte de dynamisme qu'ont encourue plusieurs centres secondaires et tertiaires. Cette crainte a donné lieu à l'adoption de mesures visant à stimuler la dispersion de l'activité économique dont nous avons parlé précédemment.

## POSSIBILITÉS DE DÉVELOPPEMENT

### INTRODUCTION

Dans l'ensemble, tout nous incite à croire que le dynamisme extraordinaire que possèdent la plupart des secteurs, va conduire à une croissance rapide dans l'avenir. Plusieurs indices importants servent de fondements à cet optimisme: l'Alberta dispose déjà d'un élan qui lui vient d'une longue tradition de croissance rapide; cette province possède une localisation avantageuse par rapport aux marchés d'exportations que sont la Colombie-Britannique, la côte ouest américaine, les pays en bordure du Pacifique et la région du grand nord canadien; les principales villes de l'Alberta reflètent les traits de jeunesse et de dynamisme que possèdent ses habitants, caractéristiques que recherchent les industries à localisation flexible; l'Alberta dispose de possibilités qui pourraient conduire à une expansion de grande envergure des industries qui utilisent le bois, en particulier dans le nord; enfin, l'élément peut-être le plus important pour le développement futur de cette province est lié au stimulant énorme qui résulterait de la mise en valeur sur une grande échelle des sables pétrolifères de l'Athabasca et du développement du corridor de transport de la Vallée du Mackenzie au cours des dix ou quinze prochaines années.

Avant de passer à l'analyse des tendances et des possibilités que présente chacun des secteurs, il appert utile de donner un bref aperçu des tendances globales de l'emploi. On prévoit qu'une croissance rapide de l'emploi va se poursuivre. Dans le secteur de la production des biens, les tendances font état d'un potentiel de croissance plus élevé que celui des années 1960. Comme par le passé, de hauts niveaux de rendement dans les secteurs des mines et de la fabrication vont contrebalancer quelque peu les baisses que va continuer d'enregistrer l'emploi agricole.

L'emploi dans le secteur des services va vraisemblablement augmenter d'une façon considérable au cours des années 1970 mais, du fait qu'il est peu probable que l'expansion rapide qu'a connue l'industrie des services de bien-être au cours des années 1960, se poursuive au même rythme, on peut s'attendre à ce que le taux de croissance y soit quelque peu inférieur à celui des années 1961-1971.

Dans l'ensemble, l'Alberta ne devrait pas éprouver de difficultés sérieuses à atteindre entre 1971 et 1981, un rendement aussi élevé que celui réalisé au cours des années 1960. En fait, la croissance de l'emploi enregistré en 1972 a été la plus élevée depuis 1969. Le taux, d'après lequel la province va continuer d'améliorer son rendement, va être fonction du rythme auquel va s'effectuer le développement des principales industries fondées sur les ressources. Il semble que l'expansion économique en Alberta sera assez élevée pour absorber facilement la croissance de la main-d'oeuvre de sorte que les taux de chômage devraient s'y maintenir à des niveaux inférieurs à ceux de l'ensemble du pays.

A l'exception de l'agriculture, on prévoit que tous les secteurs vont enregistrer des hausses marquées de l'emploi au cours des années 1970. Dans le secteur agricole, on s'attend à ce que la production s'accroisse alors que, vraisemblablement, l'emploi, relié directement à la production primaire, devrait diminuer. L'emploi dans les industries connexes à l'agriculture va augmenter. Le secteur minier au sein duquel on trouve l'importante industrie du pétrole et du gaz, va également connaître une évolution intéressante. On prévoit qu'une expansion considérable de l'emploi va s'y effectuer par suite des opérations de récupération des réserves secondaires de pétrole et de l'exploitation des sables pétrolifères de l'Athabasca. On anticipe que des investissements importants vont être engagés dans le secteur manufacturier, en particulier dans les industries de transformation des ressources. Parmi les possibilités qui s'offrent au secteur manufacturier, les industries connexes à l'agriculture, celle de la transformation du bois et l'industrie des produits pétro-chimiques revêtent une importance toute spéciale. Le développement de ces opérations manufacturières et de ces industries fondées sur les ressources va exercer des effets considérables de stimulation sur les autres secteurs tels que la construction, le transport et des diverses industries de services. Dans les paragraphes qui suivent, nous présentons une analyse plus détaillée des tendances et des perspectives propres à chacun de ces secteurs.

Au cours des années 1960, le secteur agricole a continué de jouer un rôle important, bien que décroissant, dans l'économie de l'Alberta. La part que détient l'Alberta dans le total canadien de la valeur ajoutée par le secteur agricole a fluctué entre 18 et 21 p. 100. L'emploi a diminué dans le secteur agricole, mais à un rythme plus faible que celui qu'a connu soit le Manitoba ou la Saskatchewan. On peut expliquer le rythme plus lent du déclin de l'emploi agricole en Alberta par le niveau relativement avancé du développement de ce secteur, par un degré plus élevé de diversification et par des revenus agricoles relativement stables.

Le processus de diversification qui a conduit à l'élevage du boeuf, a joué un rôle particulièrement important dans ce secteur. La croissance rapide du revenu disponible et de la population dans la province a été l'une des sources importantes de la demande pour le boeuf de l'Alberta; la demande en provenance des provinces voisines et des États-Unis a également été élevée. Le marché provincial représente environ les trois quarts du marché total pour le boeuf de l'Alberta. Pour ce qui est des perspectives futures, on prévoit qu'une croissance considérable va s'effectuer dans les opérations d'élevage du boeuf dans le sud de l'Alberta en vue de répondre aux

augmentations futures dans la demande aussi bien sur les marchés internationaux que sur les marchés intérieurs. Les revenus en provenance du secteur de la production du bétail correspondent en moyenne à plus de la moitié du total des revenus agricoles en Alberta, et l'on peut s'attendre à ce que cette proportion s'accroisse dans les quelques années à venir.

Malgré la diversification croissante que connaît le secteur agricole, la production de céréales, en particulier le blé, continue de jouer un rôle important; l'avenir du secteur de l'agriculture en Alberta va continuer d'être intimement lié à l'évolution des marchés canadiens et internationaux pour les céréales.

L'Alberta possède des ressources forestières accessibles dont le potentiel de mise en valeur s'établit à environ 53 millions de pieds cubes en bois debout. Ces ressources sont pour la plupart localisées dans le nord de la province. Au cours d'une bonne partie des années 1960, le secteur forestier a tiré de l'arrière et on y a même enregistré une faible baisse de l'emploi. Dans les quelques dernières années, toutefois, les perspectives d'une expansion soutenue sur les marchés intérieurs et internationaux ont donné lieu à une hausse marquée des opérations forestières dans la région du Lesser Slave Lake et dans les régions plus au nord. Un nouveau moulin de pâte de bois est censé entrer en opération cette année en même temps qu'un certain nombre d'autres usines de matériaux de construction à base de bois.

Dans les quelques années à venir, on prévoit qu'un certain nombre d'autres opérations manufacturières reliées à l'industrie forestière vont se développer. On a identifié de nouvelles possibilités dans les domaines de l'abattage du bois, des scieries, de la fabrication de panneaux de particules, de la production de charbon de bois, et de la fabrication de maisons modulaires et de pièces d'ameublement. Jusqu'à tout récemment, l'industrie de la pâte de bois a dû faire face à une compression de ses marchés, à une baisse des prix et à des mouvements défavorables des taux de change étranger. Les possibilités d'expansion future semblent s'améliorer. Des estimations préliminaires indiquent que les nouvelles opérations reliées à l'industrie du bois pourraient conduire à la création de 3,000 emplois et susciter des investissements dépassant les \$100 millions.

L'exploitation des ressources naturelles, en particulier le secteur des mines (comprenant les puits de pétrole et de gaz), constitue la source motrice principale de l'économie de l'Alberta <sup>1/</sup>. Au cours des années 1960, le secteur des mines a dépassé l'agriculture quant à l'apport à la valeur nette de la production. Entre 1961 et 1971, la part du secteur des mines dans le total de la valeur ajoutée relative à l'ensemble des industries productrices de biens est passée de 28 à 34 p. 100. A titre de comparaison, le pourcentage correspondant pour l'ensemble du pays en 1971 ne s'établissait qu'à 10 p. 100.

<sup>1/</sup> On peut consulter le tableau 10 pour obtenir des statistiques sur la prospection, l'expansion, la production et les débouchés dans l'industrie du pétrole et du gaz de l'Alberta.

Le secteur minier de l'Alberta occupe une place importante dans la production minière de l'ensemble du Canada. En 1971, la valeur de la production minérale de l'Alberta représentait 28 p. 100 du total national. Cette situation s'explique par le rôle prédominant que joue l'industrie du pétrole et du gaz en Alberta. En 1971, la production de pétrole et de gaz a contribué à quelque 90 p. 100 de la production minérale de l'Alberta et à 72 p. 100 de la production totale de pétrole et de gaz au Canada (d'après la valeur).

On retrouve une haute intensité de capital dans le secteur minier de l'Alberta. A titre d'illustration, soulignons que la valeur ajoutée par travailleur dans le secteur minier de l'Alberta s'établissait à \$55,400 en 1969, soit un niveau deux fois plus élevé que la moyenne nationale, cinq fois plus élevé que le niveau dans le secteur manufacturier de la province et trois fois et demie plus élevé que le niveau dans le secteur de la construction.

En dépit de la forte intensité de capital qui caractérise ce secteur, le taux élevé d'investissement qu'il a connu au cours des années 1960 a permis la création de 10,000 emplois entre 1961 et 1969, et de 6,000 autres emplois entre 1969 et 1971. Dans la première partie de la période, la majorité des emplois ont été créés dans les industries du pétrole et du gaz alors que dans la dernière partie de la période, les nouveaux emplois ont résulté d'une expansion de la production dans les mines de charbon. Depuis 1971, la hausse rapide des stocks de charbon et une certaine baisse de l'emploi dans ce secteur, ont fait suite principalement à l'apparition de certaines faiblesses sur le marché japonais du charbon.

A l'heure actuelle, l'importante industrie du pétrole est en train de connaître un changement d'orientation. Dans le passé, le stimulant qu'a exercé ce secteur sur l'économie de la province, a découlé aussi bien de la prospection que de la production. Toutefois, les opérations de prospection se sont maintenant déplacées en direction du grand nord de sorte que cette activité est en train de disparaître en Alberta. On met donc l'accent, de plus en plus, sur l'accroissement de la production. Le taux de production du pétrole brut conventionnel dépasse maintenant le taux des nouvelles découvertes et, depuis 1969, les réserves connues de pétrole brut conventionnel ont enregistré une diminution. Toutefois, en se fondant sur les taux de production de 1969, ces réserves seraient suffisantes pour assurer la production pendant vingt-huit années.

Avec la diminution des réserves de pétrole brut conventionnel et l'expansion des marchés pour le pétrole, on accorde de plus en plus d'attention à la mise en valeur des sables pétrolifères de l'Athabasca. On a évalué qu'avec la technologie actuelle, on pourrait extraire environ la moitié des 600 milliards de barils que contiennent ces dépôts. Au cours des prochaines dix à quinze années, le traitement des sables pétrolifères en vue d'en tirer du pétrole brut synthétique va vraisemblablement marquer le pas sur toutes les autres opérations de développement qui pourront survenir en Alberta. On pourrait construire jusqu'à dix usines de production de pétrole brut synthétique dans les prochaines dix à quinze années,

chacune de celles-ci donnant lieu à des investissements d'environ \$500 millions et à l'embauchage de quelque 1,000 travailleurs à plein temps. L'effet de la mise en oeuvre de ces opérations se ferait sentir surtout dans les villes du nord de la province. D'après les renseignements tirés d'une étude, on a estimé qu'advenant la construction de seulement quatre usines, la population de la ville de Fort McMurray passerait de son niveau actuel de 8,000 habitants à environ 30,000 vers le milieu des années 1980.

Au cours des années 1970, la récupération secondaire des réserves de pétrole et de gaz va s'avérer une source très importante de nouveaux emplois. Les méthodes présentes d'extraction ne permettent qu'une récupération partielle des réserves de pétrole et de gaz. On prévoit que la hausse du prix du pétrole et que l'augmentation des impôts applicables aux réserves de pétrole vont se traduire par un accroissement des opérations de forage en vue de permettre une meilleure récupération des réserves. Le forage est probablement l'opération qui requiert la plus forte intensité de main-d'oeuvre dans l'industrie du pétrole.

En 1971, les réserves de gaz naturel de l'Alberta, évaluées à 48 trillions de pieds cubes, étaient de beaucoup supérieures aux besoins que représente un approvisionnement de 30 ans au niveau de production de 1970. Les réserves ont augmenté d'une façon régulière au cours des années 1960; elles ont toutefois enregistré une légère baisse en 1972. En 1971, seulement 16 p. 100 de la production de gaz en Alberta a été consommée dans la province. Cette quantité a été suffisante pour desservir 75 p. 100 de la population résidant dans 95 p. 100 des villes de la province et dans 57 p. 100 des villages.

Le problème de la mise en marché du soufre est intimement lié à l'expansion de l'industrie du gaz naturel. En effet, le soufre est un sous-produit du gaz naturel. Il existe actuellement une surproduction de soufre dans le monde, ce qui a pour effet de maintenir les prix à un faible niveau. Toutefois, on procède actuellement à des études en vue de découvrir un certain nombre d'autres utilisations possibles du soufre, telles que son emploi dans les matériaux de construction, et certaines de ces possibilités semblent prometteuses.

En outre, l'expansion future de l'industrie de pétrole et du gaz en Alberta est intimement liée à des possibilités similaires de développement dans l'Arctique canadien et en Alaska. L'annonce de la construction d'une route dans la vallée du Mackenzie, le projet de construction d'un gazoduc et, éventuellement, d'un oléoduc, vont vraisemblablement exercer, advenant leur réalisation, un effet non négligeable sur l'économie de l'Alberta. La réalisation de ces projets va donner lieu à des besoins considérables d'équipement et de matériaux de construction, de travailleurs, de services techniques et de travaux d'entretien. L'Alberta et les autres régions du Canada pourront contribuer à satisfaire ces besoins. On ne peut pas encore évaluer, avec précision, le nombre d'emplois permanents qui pourraient résulter de la réalisation de ces projets, mais il n'y a pas de doute que ce nombre serait élevé.

TABLEAU 10

INDICATEURS RELATIFS À LA PROSPECTION, À L'EXPANSION, À LA PRODUCTION,  
À LA MISE EN VALEUR ET AUX RECETTES DANS L'INDUSTRIE DU PÉTROLE ET DU GAZ DE L'ALBERTA

1961 - 1971 (au 31 décembre)

	1961	1966	1969	1971
1) <u>EXPANSION ET PRODUCTION</u>				
Nombre de pieds de forage (000)	9942.30	8227.20	8633.00	7814.90
Puits complétés	1611	1644	1862	1972
Pétrole	783	672	469	361
Gaz	344	236	433	691
Secs	455	710	932	855
Puits de pétrole en opération	10529	13162	13897	14065
Puits de gaz en opération	1088	1921	2692	3426
Production de pétrole brut (millions de barils)	157.81	203.34	279.90	355.96
Production quotidienne en pourcentage de la capacité quotidienne de production (décembre)	50.20	43.20	56.90	69.40
Production de gaz naturel (en trillions de pieds cubes)	659.70	1362.60	1893.80	2376.10
<u>Production du gaz -</u>				
Propane (millions de barils)	2288.10	11388.30	16616.20	22954.30
Butane " "	1596.80	7334.10	10419.40	14751.90
Pentanes plus " "	7753.30	27360.20	36412.10	44500.10
Soufre (en tonnes fortes)	434.30	1676.20	3654.00	4485.80
2) <u>MISE EN MARCHÉ</u>				
<u>Pétrole brut et pentanes plus</u>				
Prairies (pourcentage)	26.70	25.80	21.00	16.80
Colombie-Britannique "	14.50	8.70	5.30	5.10
Autres exportations au Canada "	58.80	65.40	73.70	78.10
<u>Gaz naturel</u>				
Alberta	29.10	18.10	17.00	16.00
A l'extérieur de l'Alberta	48.90	51.40	55.10	58.30
Contraction, mise en réserve, etc.	22.00	30.50	27.90	25.70
3) <u>DÉPENSES POUR FINS D'EXPANSION ET DE PROSPECTION</u> (millions de dollars)	3.75	5.30	6.25	5.80

Source: *Department of Mines & Minerals, Gouvernement de l'Alberta, Edmonton, 1972.*

Les dépôts de charbon de l'Alberta correspondent à environ 48 p. 100 du total des réserves canadiennes. Au cours de la période 1969-1971, on a assisté à une expansion considérable des opérations d'extraction du charbon, mais cette expansion a fait l'objet récemment d'un certain plafonnement. Pour une bonne part, l'expansion dans l'industrie du charbon à la fin des années 1960 a été effectuée en prévision de ventes élevées et soutenues au Japon. Toutefois, le ralentissement, que connaît actuellement la croissance économique de ce pays, s'est traduit par des achats de charbon moins élevés que prévus, ce qui a donné lieu à une augmentation considérable des stocks et à des mises à pied de travailleurs. Même s'il y a lieu d'être optimiste quant aux perspectives à long terme qu'offre le marché japonais, l'Alberta est à la recherche d'une diversification de ses marchés en essayant de trouver de nouveaux débouchés en Europe, au Canada central et aux États-Unis.

En plus du charbon de qualité supérieure que lui a acheté le Japon, l'Alberta produit également un charbon de qualité inférieure qu'on utilise surtout pour alimenter les centrales d'énergie thermique. Les besoins futurs d'énergie à l'intérieur de la province et du pays vont nécessiter une augmentation considérable du nombre de ces centrales, ce qui va assurer à l'Alberta un marché en expansion constante pour son charbon de qualité inférieure.

En ce qui a trait au marché que constitue le Canada central, l'Alberta cherche à obtenir des modifications dans les tarifs de transport de façon à ce que son charbon puisse concurrencer plus efficacement le charbon américain sur le marché du Canada central dont les besoins se chiffrent à environ 600,000 tonnes par année.

Au cours de la période 1961-1971, la valeur des expéditions de produits fabriqués en Alberta a augmenté à un taux annuel moyen de 7.9 p. 100, pour passer de \$934 millions à \$1,992 millions. La part de l'Alberta dans le total national de la valeur ajoutée dans ce secteur s'est accrue légèrement, passant de 3.3 à 3.5 p. 100. Le nombre des emplois a augmenté de plus de 12,000 au cours des années 1960.

L'expansion des industries de produits pétro-chimiques et des produits métalliques de même que l'élargissement des opérations relatives aux industries forestière et agricole, ont contribué à soutenir le développement des activités manufacturières entre 1961 et 1971. Toutefois, l'industrie des aliments et boissons et, en particulier, les opérations d'abattage du bétail et d'emballage de la viande ont joué un rôle prédominant en tant qu'activité secondaire. Derrière l'industrie des aliments et boissons, le classement des autres industries en terme d'emploi en 1971 s'établit comme suit: les produits métalliques, les produits du bois, les produits des minéraux non métalliques (principalement les matériaux de construction) et l'industrie de l'imprimerie et de l'édition.

C'est à Edmonton et à Calgary que se sont créés le plus grand nombre d'emplois au cours des années 1960. Toutefois, du fait que l'on trouvait déjà dans ces deux villes une forte concentration de l'emploi manufacturier, le taux de croissance de l'emploi dans ce secteur y a en réalité été inférieur à celui de l'ensemble de la province.

Comparativement aux deux autres provinces à revenu élevé que sont l'Ontario et la Colombie-Britannique, l'Alberta dispose d'une faible concentration de l'activité manufacturière générale et, plus particulièrement, de l'activité manufacturière secondaire. Pour cette raison, le gouvernement de l'Alberta attache une importance considérable au développement du secteur manufacturier. On met un accent particulier sur le développement des opérations manufacturières secondaires et sur l'établissement des nouvelles industries dans des régions situées à l'extérieur d'Edmonton et de Calgary. En vue d'aider à réaliser ces objectifs, le gouvernement de l'Alberta a créé un Fonds d'expansion dont le rôle consiste à fournir les ressources financières nécessaires au développement du secteur manufacturier. L'expansion future du secteur manufacturier en Alberta va sans aucun doute se concentrer autour d'Edmonton et de Calgary, Edmonton disposant d'un léger avantage à cause de sa localisation favorable par rapport aux régions du nord du Canada. Cependant, plusieurs des nouvelles possibilités d'expansion dans l'industrie manufacturière en Alberta pourraient se localiser dans des régions situées en dehors de ces deux grandes villes et, moyennant des conditions favorables, pourraient s'implanter dans des centres de moindre importance.

A part les multiples nouvelles possibilités que nous avons déjà mentionnées à propos de l'exploitation des sables pétrolifères et des ressources forestières, le secteur manufacturier est également susceptible de connaître une expansion considérable dans le domaine des produits pétro-chimiques. Cette expansion va probablement se concentrer dans la région d'Edmonton. Les investissements initiaux vont être fondés sur des provendes à base d'éthane conventionnel. Il est possible que, dans les phases subséquentes d'expansion, l'on fasse usage de pétrole brut synthétique extrait des sables pétrolifères. Les propriétés du pétrole brut synthétique en font une matière première particulièrement adéquate pour l'industrie pétro-chimique, et il y a tout lieu de croire que la mise en valeur des sables pétrolifères va entraîner une expansion de cette industrie. Les travaux poursuivis à l'université de l'Alberta sont déjà fortement axés sur la technologie de l'industrie du pétrole et des produits pétro-chimiques, et l'on y trouve un noyau approprié pour y établir une institution de recherche et de développement.

Des possibilités qui s'offrent au secteur manufacturier de l'Alberta, les industries de transformation fondées sur l'agriculture comptent parmi les principales opérations manufacturières qui pourraient être établies dans les centres secondaires et dans les zones rurales. Parmi ces industries, on trouve celles qui fabriquent les facteurs de production nécessaires au secteur agricole, de même que celles qui s'occupent des diverses phases de transformation des produits agricoles.

Les possibilités qui s'offrent aux opérations manufacturières axées sur l'agriculture sont meilleures du côté de la transformation que du côté de l'offre. Les possibilités qui se présentent du côté de l'offre comprennent la mise en opération de courtes lignes de production de machines agricoles, l'exploitation d'usines d'engrais et l'établissement de moulins

de provendes. Parmi celles-ci, ce sont les usines d'engrais qui offrent le plus de potentiel.

L'écart de plus en plus marqué entre la demande et l'offre de gaz naturel aux États-Unis pourrait fournir à l'Alberta une occasion intéressante de procéder à la transformation du gaz naturel en ammoniac et, éventuellement, en d'autres types d'engrais à base d'azote tels que l'urée et le nitrate d'ammoniac. Dans la mesure où les prix intérieurs du gaz naturel pourront être soustraits à l'influence de la hausse des coûts de l'énergie aux États-Unis, des opérations intensives dans le domaine du gaz naturel pourraient devenir de plus en plus concurrentielles par rapport aux opérations similaires effectuées aux États-Unis. Grâce à la disponibilité de soufre sur le marché local et à l'importation de pierres de phosphate, une expansion considérable de l'industrie des engrais pourrait devenir viable.

Du côté de la transformation, les perspectives les plus intéressantes se présentent dans le domaine de l'emballage de la viande, de la mise en conserve des légumes, de la congélation des aliments, de la préparation de mélanges à pâtisserie et de la production des huiles végétales. L'industrie du traitement de la viande en Alberta est importante, bien établie et offre une gamme presque complète de produits. Toutefois, de nouvelles possibilités pourraient être envisagées dans le domaine des produits spécialisés de la viande. De même, il faudrait procéder à certaines études concernant la possibilité d'accroître la variété des produits de la volaille de façon à déterminer les perspectives qu'offrent les marchés d'exportation dans ce secteur et les possibilités de remplacer les importations par des produits locaux.

En général, il existe un bon potentiel de développement dans le domaine du traitement des légumes, à savoir les dérivés de la pomme de terre, la production de potages, la congélation et la mise en conserve des légumes. L'expansion de l'industrie des aliments préparés offre également des possibilités intéressantes.

On pourrait aussi accroître à long terme les opérations de transformation en procédant au broyage du colza qu'on exporte actuellement en bonne partie à l'état brut. La croissance des marchés pour l'huile de colza dans les pays situés en bordure du Pacifique de même que dans les pays de l'Amérique centrale et de l'Amérique du sud, laisse croire qu'une expansion des opérations de broyage deviendra nécessaire au cours des années 1970. Ces nouvelles implantations vont vraisemblablement se localiser dans la région de Peace River située dans le nord-ouest de l'Alberta.

En ce qui a trait aux régions du nord autres que celles de Peace River, la discussion antérieure traitant des secteurs minier et forestier a montré clairement que le potentiel de développement y est très élevé. Le problème majeur consiste plutôt à s'assurer que le développement ait une orientation sociale afin que les personnes défavorisées qui y vivent, puissent participer pleinement à ce processus de progrès économique.

Comme l'on pouvait s'y attendre d'une économie en expansion rapide, le secteur de la construction a connu une croissance soutenue pour la majorité de la période allant de 1961 à 1969; à la fin de la décennie, ce secteur se classait deuxième derrière l'industrie minière quant à l'apport à la valeur ajoutée par l'ensemble des industries productrices de biens dans la province. Le niveau de l'activité dans le secteur de la construction en général et dans le domaine de l'ingénierie en particulier, a été largement fonction du niveau de l'activité dans l'industrie pétrolière. En 1969, les travaux d'expansion dans l'industrie du pétrole et du gaz ont contribué à environ 28 p. 100 de la valeur totale des travaux de construction. La valeur ajoutée par ce secteur a enregistré un mouvement de hausse continue au cours de toute la période; en comparaison, l'activité dans le domaine de la construction a connu un rendement beaucoup moins uniforme dans les provinces de l'ouest en général et dans l'ensemble du Canada.

Les changements qui se sont effectués à l'intérieur de l'industrie pétrolière en 1970-1971, ont exercé un effet déflationniste sur l'emploi dans le secteur de la construction. Dans les dernières années, cependant, l'activité dans la construction d'édifices et, en particulier, dans la construction domiciliaire, est devenue de plus en plus importante. Ce phénomène a été rendu possible grâce à l'expansion du marché des prêts hypothécaires, à la croissance de la population dans les principaux centres urbains, à la hausse du revenu familial, et à une abondance relative dans les zones urbaines telles que Calgary de terrains accessibles aux services municipaux essentiels.

On prévoit que, moyennant une stabilité raisonnable sur les marchés financiers, la demande effective pour les nouvelles mises en chantier d'habitations en Alberta fluctuera entre 19,000 et 22,000 unités par année au cours des dix prochaines années, soit environ 8 p. 100 du total des nouvelles mises en chantier d'habitations au Canada au cours de cette période. Toutefois, des taux élevés d'inoccupation dans les maisons d'appartements à Calgary de même qu'une surabondance d'espaces à bureaux disponibles aussi bien à Calgary qu'à Edmonton, constituent à l'heure actuelle une source d'inquiétude pour le secteur de la construction en Alberta. Cette situation pourrait ralentir l'activité dans l'industrie de la construction d'une façon telle que les gains réalisés dans le domaine de la construction d'habitations pourraient en être quelque peu contrebalancés.

Comme nous l'avons déjà mentionné, l'Alberta pourrait retirer d'importants avantages de la construction d'un pipe-line et d'une route dans la vallée du Mackenzie. Les entreprises de construction en Alberta ont acquis de l'expérience dans le domaine de la construction des pipe-lines et elles devraient se trouver dans une position avantageuse pour décrocher d'importants contrats lors des travaux de construction envisagés pour la vallée du Mackenzie. L'Alberta se trouve dans une situation avantageuse pour assurer l'approvisionnement de plusieurs des matériaux de construction dont on aura besoin.

En plus des projets envisagés pour la vallée du Mackenzie, de multiples possibilités dans le domaine de la construction de pipe-lines devraient se

manifester à l'intérieur du pays du fait que les pipe-lines de gaz naturel déjà en opération fonctionnent à près de leur pleine capacité. L'incertitude quant aux besoins futurs de construction de pipe-lines internationaux va se maintenir jusqu'à ce que se dissipe l'équivoque actuelle concernant l'avenir des ventes aux États-Unis.

La mise en valeur sur une grande échelle des sables pétrolifères de l'Athabasca au cours des dix à quinze prochaines années, profiterait grandement à l'industrie de la construction en Alberta. La construction de chacune de ces usines nécessiterait l'embauche de 2,500 à 3,000 travailleurs au cours d'une période de trois années, ce qui se traduirait par une augmentation substantielle de l'emploi total dans l'industrie de la construction. En outre, il s'agirait de travaux de construction faisant appel à une technologie très avancée, ce qui contribuerait à augmenter sensiblement le degré de spécialisation technique dans le secteur de la construction de la province.

Au niveau national aussi bien que provincial, le secteur des transports, des communications et des utilités publiques a été un secteur à croissance lente. Ce phénomène de faible croissance a été attribuable à la mise en oeuvre d'un processus de rationalisation dans le domaine du transport en surface.

Les changements dans ce secteur se sont manifestés sur plusieurs fronts. Dans le domaine du transport en surface, les innovations nécessitées par la concurrence ont donné lieu à une augmentation de l'efficacité des transports ferroviaires principalement dans les secteurs à haute densité. Dans les endroits où la densité de la circulation était faible et où des services réguliers de transport étaient requis, on a assisté à une expansion des opérations de transport par camion grâce à l'extension d'un réseau routier amélioré dans la province.

L'aviation civile a joué un rôle important dans le développement de l'Alberta, en particulier dans le nord de la province. Les entreprises commerciales de transport aérien assurant des liaisons à l'intérieur ou en partance de l'Alberta semblent avoir fait face à des problèmes financiers moins nombreux que celles opérant dans le reste du pays. Cette situation est attribuable en bonne partie à une expansion des opérations pétrolières dans les régions plus au nord et au dynamisme fondamental de l'économie.

D'une façon générale, les secteurs minier et agricole possèdent des liens étroits avec le secteur des transports et lorsque des fluctuations se produisent sur le marché des industries fondées sur les ressources, l'industrie des transports en ressent les effets.

La croissance de la production d'énergie électrique dans la province s'est effectuée à peu près au même rythme que dans l'ensemble du pays mais, contrairement à ce qui s'est produit au Manitoba et en Colombie-Britannique, aucun nouveau projet spectaculaire n'a vu le jour. La capacité de production existante d'énergie électrique (d'origine thermique principalement) est passée de 1.2 million de kilowatts en 1963 à 2.7 millions de kilowatts en 1970;

la production s'est accrue de 4.5 milliards de kilowatt-heures à 11.0 milliards de kilowatt-heures en 1971.

La croissance considérable de la consommation intérieure d'électricité au cours des années 1960 est attribuable à des facteurs tels que l'expansion des industries fondées sur les ressources, le dynamisme des dépenses de consommation effectuées pour l'achat de maisons et d'appareils ménagers, et une croissance relativement élevée de la population. On prévoit qu'une forte croissance de la production et de la consommation d'électricité va se poursuivre dans l'avenir immédiat mais on relève des signes évidents à l'effet qu'un certain ralentissement dans les taux de croissance va s'effectuer à plus long terme.

L'industrie du commerce de gros et de détail s'est classée deuxième seulement derrière l'industrie des services communautaires, industriels et personnels, comme source d'emploi en Alberta. Au sein de cette industrie, c'est le commerce de détail qui s'est avéré la source principale des nouveaux emplois; l'expansion rapide du commerce de détail est attribuable à la croissance marquée de la population et aux variations dans le revenu disponible. Le commerce de gros a accusé une hausse non négligeable dans les deux principaux centres de la province du fait que la prédominance de Winnipeg sur le marché des Prairies s'est affaiblie et que se sont accrus de volume et la gamme des achats locaux de biens industriels et de biens de consommation durables.

Les changements structurels en cours à travers le Canada dans le secteur du commerce de gros et de détail ont donné naissance à de fortes pressions conduisant à des rajustements indispensables. Par suite des migrations de population des campagnes vers les villes, de l'amélioration des moyens de transport, des modifications dans les déplacements pour se rendre au travail, des changements dans les habitudes d'achats et d'une hausse des dépenses pour l'achat de biens de consommation durables, la prédominance de la fonction commerciale exercée par les grands centres et les centres intermédiaires s'est accrue dans le domaine du commerce de gros et de détail. Ces changements ont exercé des effets défavorables sur les fonctions commerciales de certains centres de moindre importance. La prédominance croissante d'Edmonton et de Calgary comme centres de commerce est facile à percevoir.

Au cours de la période 1961-1971, la source majeure des nouveaux emplois a été assurée par l'industrie des services communautaires, industriels et personnels. Ce secteur a contribué à près de 50 p. 100 de la hausse de l'emploi total dans la province. A l'exception de la période 1962-1964, la croissance de l'emploi dans ce secteur au niveau de la province s'est effectuée au même rythme que celui de l'ensemble du pays de sorte que la part que détient la province dans le total national est demeurée relativement stable, fluctuant aux environs de 8 p. 100.

Le secteur se divise en deux segments: les services commerciaux et les services non commerciaux. Aux niveaux national et provincial, une bonne partie de la croissance dans les services non commerciaux a fait suite à l'expansion et à des changements structurels dans les secteurs de la santé,

de l'éducation et du bien-être. Au cours des années 1960, l'emploi dans les services non commerciaux s'est accru dans la province à un taux annuel moyen d'environ 7 p. 100; on prévoit toutefois que ce taux de croissance relativement élevé va diminuer d'environ deux points de pourcentage au cours des années 1970. Cette diminution serait attribuable à une réduction dans la demande des services d'éducation résultant d'une baisse des taux de fécondité, ainsi qu'à l'exercice d'un contrôle plus rigoureux des dépenses aux niveaux national et provincial de façon à comprimer les taux d'augmentation dans le coût des services de santé et d'éducation.

La part croissante que prennent ces secteurs dans l'emploi total, est attribuable non seulement aux augmentations dans les niveaux du revenu par tête mais également aux migrations spatiales de la population et au progrès technologique. De même, les changements structurels qui ont conduit à un degré plus élevé de spécialisation, ont été favorables au secteur des services aux entreprises. Les taux élevés de croissance qu'ont connus les industries fondées sur les ressources et le secteur de la construction en Alberta, ont exercé un effet favorable sur l'expansion de cette industrie des services.

L'analyse précédente a indiqué que l'Alberta a connu un rendement économique élevé dans le passé et que, dans un avenir prévisible, il y a tout lieu de croire que ce mouvement va se poursuivre. L'évolution des tendances dans l'économie provinciale est favorable au maintien d'une croissance économique soutenue. Le secteur des ressources de l'économie possède à la fois l'élan et le potentiel requis pour une expansion soutenue. Le développement intensif des sables pétrolifères de l'Athabasca va sûrement jouer un rôle d'une importance particulière dans le développement futur de la province mais l'exploitation du charbon, du bois et des riches territoires agricoles va également exercer une influence non négligeable. Il existe des possibilités additionnelles de développement aussi bien dans la mise en valeur que dans la transformation de ces ressources.

Le processus de diversification et d'ajustement dans le secteur agricole va vraisemblablement se poursuivre et la main-d'oeuvre agricole va également continuer de diminuer. La perte de dynamisme qu'enregistrent plusieurs centres urbains d'importance secondaire et tertiaire, est étroitement liée à ce processus de changement dans le secteur agricole.

Edmonton et Calgary vont continuer de jouer le rôle de centres d'attraction de la croissance économique. L'activité économique va avoir tendance à se concentrer dans ces deux villes même si plusieurs entreprises nouvelles pourraient se localiser avec autant d'efficacité dans des centres urbains de moindre importance.

Un problème que continuera de connaître l'Alberta, consistera à assurer que les personnes défavorisées vivant dans le nord profitent des avantages de la croissance économique. Le problème en question n'en sera pas un d'absence de possibilités d'emploi en tant que telles puisque c'est dans le nord que se trouvera la source majeure des nouveaux emplois en Alberta. Le problème consistera plutôt à assurer que les résidents du nord aient accès aux nouveaux emplois et que la transition sociale s'effectue pour eux d'une façon aussi souple que possible.

Dans une stratégie de développement pour l'Alberta, il est important que le gouvernement fédéral se préoccupe de créer un meilleur équilibre et d'assurer un dynamisme plus grand à l'économie de l'Ouest canadien. Une économie plus dynamique devrait donner lieu à des liaisons plus étroites entre les provinces en ce qui a trait aux avantages comparatifs passés et futurs. Une expansion de l'ensemble de l'économie de l'Ouest assurerait de nouveaux débouchés pour les produits manufacturés de l'Alberta. Si l'on en arrivait à créer une activité économique plus intense dans l'ensemble de l'Ouest canadien, il en résulterait que l'Alberta pourrait offrir un environnement favorable à l'expansion du secteur privé non seulement dans le domaine du développement de ses principales ressources et des opérations qui s'y trouvent reliées, mais également dans les secteurs de la métallurgie, des services et des industries connexes à l'agriculture.

Le maintien d'un rythme rapide de développement en Alberta pourrait exercer des effets favorables sur l'économie des autres provinces de l'Ouest. En particulier, une expansion majeure du secteur des ressources en Alberta pourrait avoir pour effet de créer toute une gamme de possibilités de développement en Saskatchewan et au Manitoba. Les liens entre l'Alberta et les autres provinces de l'Ouest en seraient renforcés de sorte que le développement d'une des provinces contribuerait à assurer un degré plus élevé de développement dans les autres provinces.

L'instauration d'une croissance économique plus dynamique et plus équilibrée dans l'Ouest canadien assurerait à l'Alberta une expansion économique rapide pour plusieurs années à venir, sans qu'on n'ait à s'en remettre d'une façon trop marquée au développement du secteur des ressources. Cependant, ceci ne garantirait pas que l'activité économique nouvelle serait répartie dans l'espace d'une façon telle que les centres d'importance secondaire et tertiaire en retireraient des avantages. Mais le gouvernement provincial pourrait y trouver la possibilité et les moyens d'atteindre l'objectif de créer un plus grand nombre d'emplois dans les centres secondaires et tertiaires situés dans l'est et le sud de la province. Dans le contexte d'une expansion économique rapide en Alberta, le gouvernement provincial disposerait de toute la latitude nécessaire pour veiller à ce que les possibilités de développement pour les centres secondaires et tertiaires ne demeurent pas inexploitées ou encore qu'elles ne soient pas accordées à Edmonton ou à Calgary par défaut. Un effort conjoint de développement avec la province de l'Alberta pourrait par conséquent mettre l'accent sur des mesures de développement socio-économiques dans le nord, sur un renforcement des centres ruraux qui offrent une certaine viabilité en longue période, et sur des mesures d'incitation conduisant à un degré plus élevé de traitement des ressources, de concert avec les efforts provinciaux.

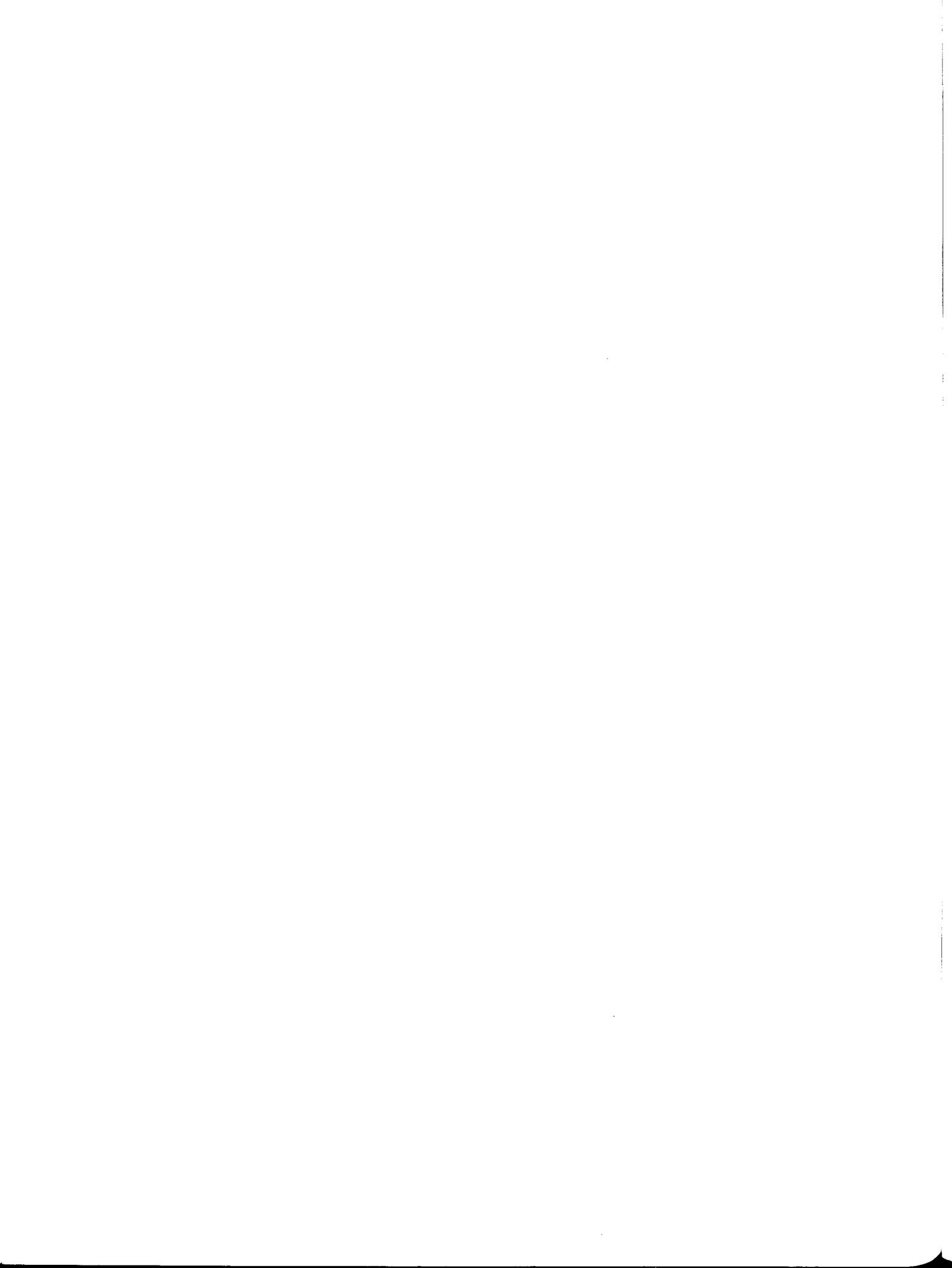
Parmi les possibilités qui offrent un certain potentiel pour une décentralisation vers les centres secondaires et les zones rurales de l'Alberta, les principales sont celles que présentent les diverses industries reliées à l'agriculture. Parmi celles-ci, on trouve les entreprises spécialisées dans la production à une échelle limitée de machines agricoles, les usines

d'engrais et les moulins de provende. Les diverses industries de traitement des aliments s'avèrent encore plus importantes en termes de possibilités de création de nouveaux emplois. Ces industries comprennent, par exemple, celles de l'emballage de la viande, de la mise en conserve des légumes, de la congélation des aliments, de la préparation des mélanges à pâtisserie et de la production des huiles végétales.

En ce qui a trait aux régions du Nord, une situation économique solide en Alberta va y amener des changements sans précédent. L'exploitation des sables pétrolifères va vraisemblablement modifier la structure économique et sociale de la région du nord-est. En plus de la mise en valeur des sables pétrolifères, le secteur forestier et les industries qui y sont reliées vont fournir un stimulant majeur à la transformation économique et sociale du nord. On a identifié un certain nombre de possibilités dans toute une gamme d'activités qui entraîneraient la création de plusieurs milliers de nouveaux emplois.

Une croissance économique rapide dans le nord ne serait pas suffisante en soi pour assurer une amélioration des conditions de vie des personnes défavorisées vivant dans le nord. Il est même tout à fait possible que, sans un effort spécial, la mise en valeur des sables pétrolifères et le développement de l'industrie du bois dans le nord échappent complètement à ces personnes. La main-d'oeuvre nécessaire à ces nouvelles industries pourrait être importée en presque totalité de l'extérieur. Le style de vie propre aux résidents du nord pourrait être complètement éclipsé par le style de vie urbain qu'on retrouve dans les régions industrialisées du sud. Il pourrait en résulter des tensions sociales ou encore une agitation sociale d'une importance sans précédent chez les personnes défavorisées vivant dans cette région du Nord.

Il semble que le défi auquel l'Alberta aura à faire face au cours de la prochaine décennie, consistera à se prévaloir des multiples possibilités qui lui sont offertes, tout en veillant à réduire le plus possible les problèmes éventuels de rajustement qui pourraient se manifester. Les tendances et les perspectives montrent que la croissance économique va être assurée par le secteur privé à l'intérieur du cadre de politiques établi par le secteur gouvernemental. La participation des gouvernements au processus de développement devrait normalement mettre l'accent sur des efforts conjoints en vue d'influer sur la qualité et la répartition de la croissance.



## EXTRAITS DU RAPPORT MINISTÉRIEL<sup>1</sup>

La situation et les perspectives économiques décrites dans le présent rapport et dans d'autres rapports semblables sur d'autres provinces ou régions du Canada, ont été présentées dans le cadre d'une étude sur les politiques et les programmes entrepris par le ministère de l'Expansion économique régionale au cours de l'année dernière. L'honorable Don Jamieson, ministre de l'Expansion économique régionale, a fait allusion à cette étude et aux ébauches de politiques qui en découlent, dans sa déclaration préliminaire aux membres du Comité permanent de l'Expansion économique régionale de la Chambre des communes, le 10 avril. Voici quelques extraits de cette déclaration.

.... Lors de sa création en 1969, le ministère de l'Expansion économique régionale s'est vu confier le mandat général de coordonner un certain nombre de programmes qui existaient déjà et de mettre au point une stratégie beaucoup plus intégrée visant à réduire les disparités économiques régionales. Le ministère a été structuré rapidement et il a donné un nouvel élan aux programmes dont il a hérité, relatifs au développement rural. Vous savez également que le ministère a élaboré de nouveaux programmes mettant davantage l'accent sur l'appui du gouvernement fédéral aux investissements publics dans le domaine de l'infrastructure, comme moyen de favoriser le développement de certains centres urbains. L'accent a été également mis sur les stimulants monétaires visant à encourager le secteur privé à investir dans des usines et de l'équipement qui permettront la création d'emplois. Le ministère a de plus redonné de la force à son premier élan en recourant à d'autres initiatives, notamment celles qui ont entraîné la création de différents types de sociétés de développement dans la région de l'Atlantique et l'octroi d'assistance financière aux centres de

---

<sup>1</sup> Texte du rapport présenté par l'honorable Don Jamieson, ministre de l'Expansion économique régionale, au Comité permanent de l'Expansion économique régionale de la Chambre des communes.

services agricoles des Prairies. Le ministère a reçu du Parlement l'autorisation d'accroître ses dépenses qui, de \$240 millions au cours de sa première année d'existence sont passées à plus de \$500 millions en 1972. Enfin, je crois que les membres du Comité savent que le travail du ministère s'est inscrit en grande partie dans le cadre d'ententes fédérales-provinciales, expérience unique et exigeante qui fait appel à la coopération entre les deux paliers supérieurs de l'administration canadienne....

Comme le ministère faisait oeuvre de pionnier dans un domaine complexe et en grande partie inexploré, il fut convenu dès le départ, compte tenu de l'objectif fondamental à long terme et de la nécessité d'une certaine expérimentation qu'il faudrait apporter, à la lumière de l'expérience acquise, des modifications et même des changements fondamentaux dans les politiques et les programmes du ministère. Cette ligne de conduite a été exprimée lors de déclarations publiques, et se retrouve dans certaines dispositions des lois régissant le ministère. La Loi sur les subventions au développement régional impose par exemple des délais précis aux sociétés-requérantes pour mettre leurs établissements en exploitation commerciale et demeurer ainsi admissibles au versement des subventions offertes.

Compte tenu de cette situation, le ministère a décidé l'an dernier d'entreprendre une révision complète de ses politiques et programmes. L'on a fait part de cette décision aux autorités provinciales et promis de les consulter au sujet des résultats de la révision dès qu'il sera possible de le faire en 1973. Tant que les consultations avec les provinces ne seront pas terminées, je tiens à signaler qu'aucune conclusion définitive ne sera tirée de nos constatations. De plus, aucune décision ne sera prise concernant des changements fondamentaux aux programmes existants et aucune nouvelle initiative ne sera entreprise.

Selon moi, la révision a été exécutée de façon vraiment détaillée et complète. Cette révision a exigé la réalisation d'un grand nombre d'études préparées par des employés de divers services du ministère et d'autres ministères fédéraux et par des experts-conseils de l'extérieur. Le ministère a demandé et obtenu des gouvernements provinciaux une foule de renseignements. Par ailleurs, de nombreuses discussions ont eu lieu entre divers ministères à Ottawa, surtout dans les dernières étapes de la révision.

Bien que l'on se soit arrêté longuement sur les programmes existants, notamment le programme de subventions au développement régional, cette révision était essentiellement axée sur l'avenir. Elle a porté en grande partie sur l'analyse des situations et

des possibilités de développement économique régional. Il s'agit là d'un genre d'analyse qui, à notre avis, peut vraiment faciliter les prises de décision de nature à accroître l'efficacité des programmes fédéraux-provinciaux visant à réduire les inégalités régionales et ainsi favoriser une croissance économique plus équilibrée d'un bout à l'autre du pays....

Au cours de mon travail avec les hauts fonctionnaires de mon ministère et des discussions avec mes collègues, je n'ai cessé d'être impressionné par la gamme des possibilités de développement économique qu'offrent la plupart des régions du pays. J'ai également été impressionné de constater le grand nombre de politiques et programmes gouvernementaux qui s'inscrivent ou pourraient s'inscrire dans un effort concerté pour réaliser certaines de ces possibilités. C'est ce qui m'a amené à parler publiquement, au cours des dernières semaines, des possibilités propres à une "approche multi-dimensionnelle", c'est-à-dire une approche s'appuyant sur le repérage et l'exploitation de grandes possibilités de développement par le biais d'une utilisation rationnelle des politiques et programmes de l'administration publique, tant fédérale que provinciale, et ce, de concert avec les éléments appropriés du secteur privé, le cas échéant. J'ai l'intention de fouiller ce concept à fond avec les gouvernements provinciaux et je suis disposé à l'envisager sous l'angle d'une assise fondamentale aux nouvelles initiatives fédérales-provinciales dans le domaine du développement régional.

L'application de ce concept nécessiterait une analyse constante de la situation économique et des possibilités de développement tant des provinces que des régions. Dans le cadre de la révision de nos politiques, comme je l'ai mentionné précédemment, nous avons effectué des analyses de ce genre. Nous avons préparé des documents traitant des résultats de nos travaux pour la région de l'Atlantique et chacune de ses quatre provinces, le Québec, l'Ontario, la région de l'Ouest et chacune de ses quatre provinces et une région appelée les Terres du Nord-Ouest, qui fut arbitrairement délimitée aux fins d'analyse....

Même si les analyses s'appuient sur de nombreux travaux effectués par le personnel, elles ne constituent pas des engagements fédéraux ou des propositions fédérales touchant des stratégies provinciales ou régionales de développement. Elles se veulent plutôt une illustration des avantages éventuels inhérents à une approche fondée sur le repérage et l'exploitation coordonnée de grandes possibilités de développement....

Qu'il soit cependant bien entendu que le fait d'envisager des changements et de nouvelles initiatives n'influera aucunement sur la détermination avec laquelle le gouvernement entend

continuer à déployer des efforts pour réduire les inégalités économiques régionales au Canada. Nous n'avons pas l'intention de déroger à l'objectif fondamental que nous nous sommes fixé et dont le bien-fondé a d'ailleurs été confirmé par les résultats de la révision de nos politiques. Nous cherchons présentement, et c'est là une démarche à laquelle nous continuerons de nous employer à l'avenir, des moyens d'améliorer les méthodes utilisées pour susciter des possibilités d'emploi plus nombreuses, plus satisfaisantes et plus productrices dans les régions à faible croissance....

Les conclusions de notre révision indiquent que ces programmes donnent de bons résultats et ce à un coût raisonnable. Évidemment, comme toujours, il y a place à amélioration. Les engagements pris dans le cadre de tous ces programmes seront, bien entendu, honorés et les programmes eux-mêmes continueront d'être mis en oeuvre tant qu'il ne sera pas clairement établi, à la suite des consultations fédérales-provinciales, que les fonds engagés peuvent être réaffectés de manière à donner plus de poids à l'effort d'ensemble.

Les programmes actuels sont axés sur certains aspects du développement économique tout aussi importants les uns que les autres, et ils prévoient une aide financière liée à ces mêmes aspects. Les plus remarquables sont sans aucun doute le programme de subventions conçu pour inciter le secteur privé à investir dans les établissements de fabrication et de transformation et le programme des zones spéciales mis au point pour encourager le secteur public à investir dans des centres de croissance et de services choisis. Je suis convaincu que l'appui du gouvernement fédéral aux investissements de capitaux dans les zones défavorisées continuera d'être un élément important de la politique de développement régional. En revanche, on pourrait peut-être accroître la portée de cet appui en l'assouplissant davantage de façon à englober les possibilités de développement qui ne s'inscrivent pas de façon nette dans les catégories d'investissements se rapportant aux industries de fabrication secondaire et aux éléments d'infrastructure des zones spéciales. Par conséquent, j'étudierai, en collaboration avec les gouvernements provinciaux, comment exploiter de façon plus souple les ressources financières et humaines de mon ministère afin de mieux répondre aux conjonctures et aux possibilités économiques qui varient d'une région à l'autre ou d'une province à l'autre....

Je suis porté à conclure que la meilleure façon de développer les régions à faible croissance est de coordonner l'application des politiques et des programmes qui se rapportent à des possibilités bien précises. Je pense ici à un mécanisme permanent qui permettrait aux gouvernements fédéral et provinciaux de préciser les principales possibilités de développement

et de travailler conjointement à leur réalisation au moyen des instruments pertinents qui existent aux deux paliers de gouvernement. Les programmes du MEER, empreints d'une souplesse accrue, seraient au nombre de ces instruments.

Voici un exemple qui illustre l'approche envisagée. Dans certaines parties des régions à faible croissance, l'accroissement de l'emploi et de la production repose sur l'exploitation des forêts. A l'heure actuelle, mon ministère contribue à la mise en valeur de ces ressources en participant à des études sur l'état des ressources et les possibilités du marché et en accordant des subventions aux entreprises privées intéressées à investir dans des installations de transformation ou de fabrication qui feront usage du bois.

Pour obtenir les meilleurs résultats possibles, une foule de facteurs peuvent entrer en ligne de compte, entre autres, un meilleur accès aux marchés, domaine qui intéresse la politique en matière de commerce et de transport, et l'influence des lois et des pratiques relatives au régime foncier. Des efforts particuliers devront peut-être être déployés tant de la part du secteur public que du secteur privé pour assurer la protection de l'environnement. Les services d'entreposage et de livraison existants peuvent également représenter un obstacle. Le développement communautaire pourra exiger un appui à la fois aux chapitres de la planification et de l'environnement pour répondre aux besoins de l'industrie et assurer un mode de vie convenable aux travailleurs, dans les exploitations forestières et les usines. Il sera peut-être souhaitable ou nécessaire de mettre sur pied des programmes de mobilité et de formation de la main-d'oeuvre. Il ne s'agit là que de quelques-uns des facteurs pouvant permettre une action concertée de la part d'un certain nombre d'organismes privés et publics, tant fédéraux que provinciaux et municipaux.

Cet exemple peut servir à illustrer pourquoi je propose une approche "multi-dimensionnelle". Je crois qu'avec le temps une approche de ce genre pourrait contribuer à raffermir l'attache fédérale-provinciale contre les inégalités régionales en mettant l'accent sur les possibilités stratégiques de développement économique dans les régions à faible croissance du pays, compte tenu des objectifs nationaux. Comme je l'ai déjà mentionné, il semble y avoir de multiples possibilités d'accroître l'emploi et la production dans ces régions, tout en contribuant à la prospérité nationale dans son ensemble. Il me semble que si cette proposition est bien formulée, elle puisse obtenir un fort appui du secteur privé, lequel secteur s'est souvent plaint du manque de coordination des politiques gouvernementales en matière de développement économique.

On a étudié avec beaucoup de soin les mécanismes susceptibles de servir à l'application de ce concept, lequel exigerait une coordination interministérielle très poussée, tant au palier fédéral que provincial. Je crois que les mécanismes appropriés peuvent être mis au point et je suis également d'avis que si l'on parvient à en démontrer les avantages possibles pour la population canadienne, il sera possible d'en arriver à la coordination interministérielle et intergouvernementale souhaitée.

La prolifération des programmes publics au cours des vingt-cinq dernières années, a fait en sorte qu'une meilleure coordination gouvernementale s'impose dans l'immédiat. Je ne suis toutefois pas naïf: l'expérience démontre que la coordination pour le plaisir de la chose, dans l'abstrait, est difficile à réaliser. Je n'ai cependant nullement à l'esprit la coordination dans l'abstrait. Je parle plutôt d'une coordination en vue d'atteindre des objectifs restreints et soigneusement définis, liés aux principales possibilités de développement identifiées par les deux paliers de gouvernement. Il me semble que ce genre de coordination doit être considéré, non seulement comme possible, mais plutôt comme presque essentielle à notre pays.

Je me permets de mentionner en passant que, dans le cadre de la planification de la restructuration de mon ministère rendue nécessaire pour en arriver à la décentralisation accrue dont on a fait mention dans le discours du trône, nous nous efforçons d'incorporer des éléments qui nous permettront de jouer un rôle efficace dans l'élaboration de l'approche "multi-dimensionnelle" au développement régional du pays. La planification de la réorganisation progresse rapidement et j'espère être bientôt en mesure de faire part de nos intentions en termes plus précis.

Un dernier point avant de terminer. Aujourd'hui, je vous ai entretenus assez longuement d'une nouvelle approche en matière de développement régional. Cette approche, j'en suis convaincu, offre d'excellentes possibilités et je crois que si elle servait de base à de nouvelles initiatives, grâce à l'appui total des gouvernements provinciaux, elle pourrait avec le temps améliorer de façon considérable l'efficacité des efforts déployés à l'échelle du pays pour atténuer les disparités. Néanmoins, je me garde bien de susciter des espoirs qui manqueraient de réalisme. L'approche proposée pourrait être un moyen d'améliorer grandement la coopération fédérale-provinciale en matière de développement économique. Elle pourrait être un moyen d'atteindre plus rapidement les grands objectifs nationaux. Toutefois, je ne la présente pas comme panacée, car je ne crois pas aux solutions miracles.

